



Réunion publique de restitution

Projet d'interconnexion électrique France-Espagne par le golfe de Gascogne

--

Jeudi 10 juin 2021



Accueil





ÉCHANGE

IDENTIFIEZ VOUS AVEC VOTRE NOM/PRENOM



CONVIVIALITÉ

ACTIVEZ VOTRE CAMÉRA



BIENVEILLANCE

GARDEZ VOS MICROS COUPÉS LORSQUE
VOUS NE PARLEZ PAS



INTERVENIR

LEVEZ LA MAIN VIA L'OUTIL ZOOM



Le réseau
de transport
d'électricité

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

CONTACTEZ LE 07.62.77.69.18

Présentation des intervenants

Marc CHAMBILY

Chargé de
concertation Rte
du projet golfe de
Gascogne
côté français

Etienne SERRES

Responsable Rte
du projet golfe de
Gascogne
côté français

Walter ACCHIARDI

Garant de la
concertation post-
préalable CNDP

Marion THENET

Garante de la
concertation post-
préalable CNDP



PRISE DE PAROLE

Mme. Thenet

M. Acchiardi

Garant.e.s de la concertation post-concertation préalable,
nommé.e.s par la Commission nationale du débat public (CNDP)



Qu'est-ce que la CNDP ?

- Créée en **1995**, devenue **Autorité Administrative Indépendante** depuis 2002.
- Sa mission est de veiller à la participation des citoyens dans le processus de décision de certains **projets d'équipement ou d'aménagement**, de **plans et programmes nationaux** et de **projets de réforme de politiques publiques ayant un impact sur l'environnement ou l'aménagement du territoire**.

Nomination garant.e.s

Pour ce projet d'interconnexion électrique France-Espagne porté par le maître d'ouvrage, **RTE**, la CNDP a nommé :

- **Walter Acchiardi** le 5 juillet 2017 et
- **Marion Thenet** le 5 mai 2021

pour être garant.e.s de l'information et de la participation du public et ce jusqu'au lancement de l'enquête publique.

Trois principes

- **la transparence** : l'information doit être disponible, de qualité, sincère, partagée et compréhensible, et les prises de position sont rendues publiques;
- **l'équivalence** : chaque personne a le droit de s'exprimer et de contribuer aux débats, en respectant des règles d'intervention applicables à toutes et tous;
- **l'argumentation** : chaque intervention ou prise de position doit être argumentée.

Les missions du garant

- **Le garant est une personne indépendante** du maître d'ouvrage et de toute autre partie prenante de l'élaboration du projet.
- Sa mission est de **veiller au bon déroulement de la concertation et au respect de la participation** des différents acteurs de la concertation et du public.
- Il doit **respecter une stricte neutralité** vis-à-vis du projet et, en aucun cas, émettre d'avis sur le contenu du projet.
- Il est **à l'écoute** de chaque participant à la concertation et peut se rendre sur le terrain en tant que de besoin.

Concertation post

- A la différence d'un "débat public" (dont l'initiative revient de droit à la CNDP) , ce projet d'infrastructure électrique linéaire a été soumis à une « **concertation préalable** » du 4 octobre 2017 au 18 janvier 2018, **sous la responsabilité de RTE**. Un bilan du garant a été publié en janvier 2018.
- Une concertation post-concertation préalable s'est ouverte jusqu'à aujourd'hui et se poursuivra jusqu'à l'enquête publique pressentie début 2022.
- 2 rapports intermédiaires ont déjà été publiés en janvier 2019 et mars 2020.
Le 3^{ème} rapport intermédiaire sera rendu public fin juin 2021.

Rappel contexte

- **Printemps 2019** = glissement de terrain important au niveau du Gouf de Capbreton qui a remis en cause le tracé du fuseau de moindre impact (agréé par le Ministère de l'Environnement en 2018).
- Après de nouvelles études :
 - relance d'une **phase de concertation interactive du 6 octobre 2020 au 21 janvier 2021** pour envisager un nouveau fuseau de moindre impact pour le contournement terrestre du Gouf de Capbreton.
 - suspension et
 - **reprise de cette concertation interactive depuis le 25 mars 2021**, jusqu'à cette réunion de restitution qui se poursuivra jusqu'au 17 juin 2021.

Concertation post

- Compte tenu d'une **vive opposition à un premier projet de fuseau de moindre impact** issu de la concertation du 6 octobre 2020 au 21 janvier 2021 , **RTE a engagé de nouvelles études** pour proposer ce soir de nouvelles propositions.
- La **CNDP**, parallèlement, a souhaité commanditer un "**dire d'expert**" concernant l'abandon par RTE d'un **passage maritime au niveau du Gouf de Capbreton**.
- la **CNDP** a également proposé aux différentes parties, l'organisation d'une **controverse publique sur les champs électromagnétiques en matière de courant continu**, qui pourrait avoir lieu après la tenue de cette rencontre.



Déroulé de la réunion

1.

Les grandes étapes de la concertation

Etienne Serres – RTE

2.

Questions-réponses avec les participants

3.

Le dire d'expert

Sara Lafuerza - ISTeP

4.

Questions-réponses avec les participants

5.

Présentation des fuseaux et Fuseau de Moindre Impact proposé

Marc Chambily – RTE

6.

Questions-réponses avec les participants

7.

Les prochaines étapes du projet

Etienne Serres – RTE

8.

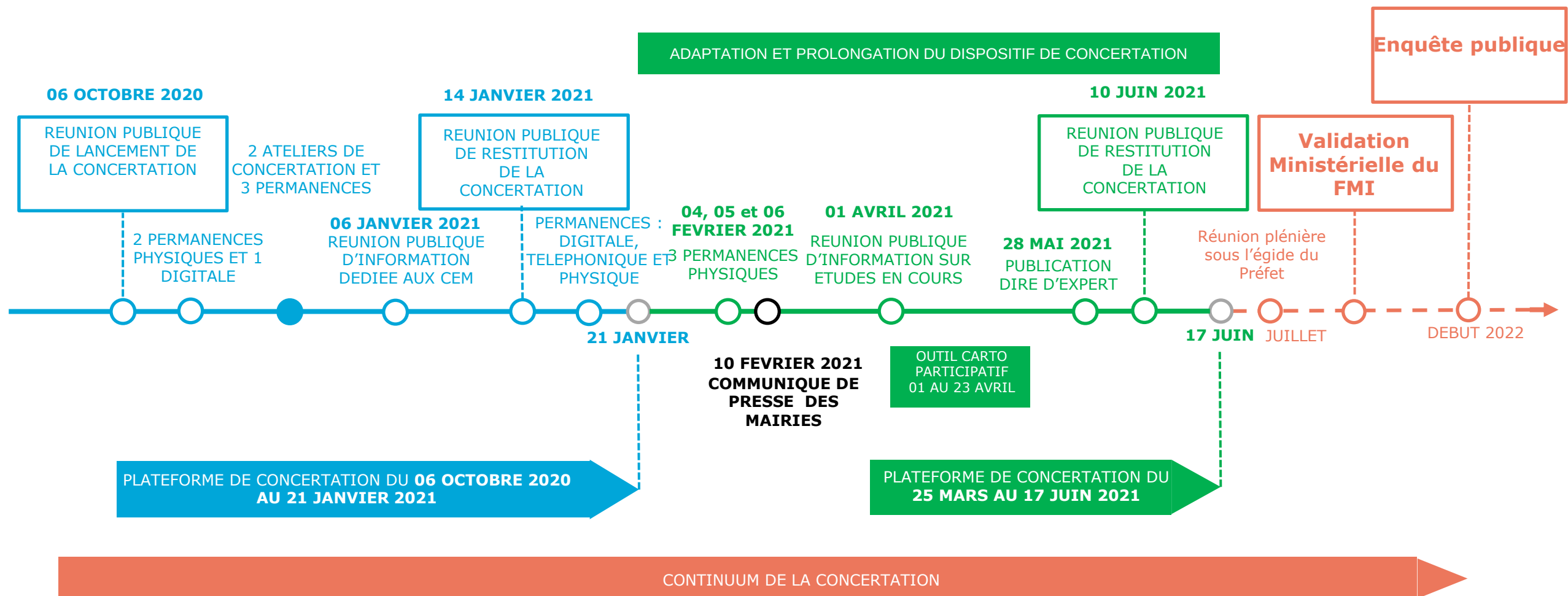
Mot de la fin



01

Les grandes étapes de la concertation

Le dispositif de concertation



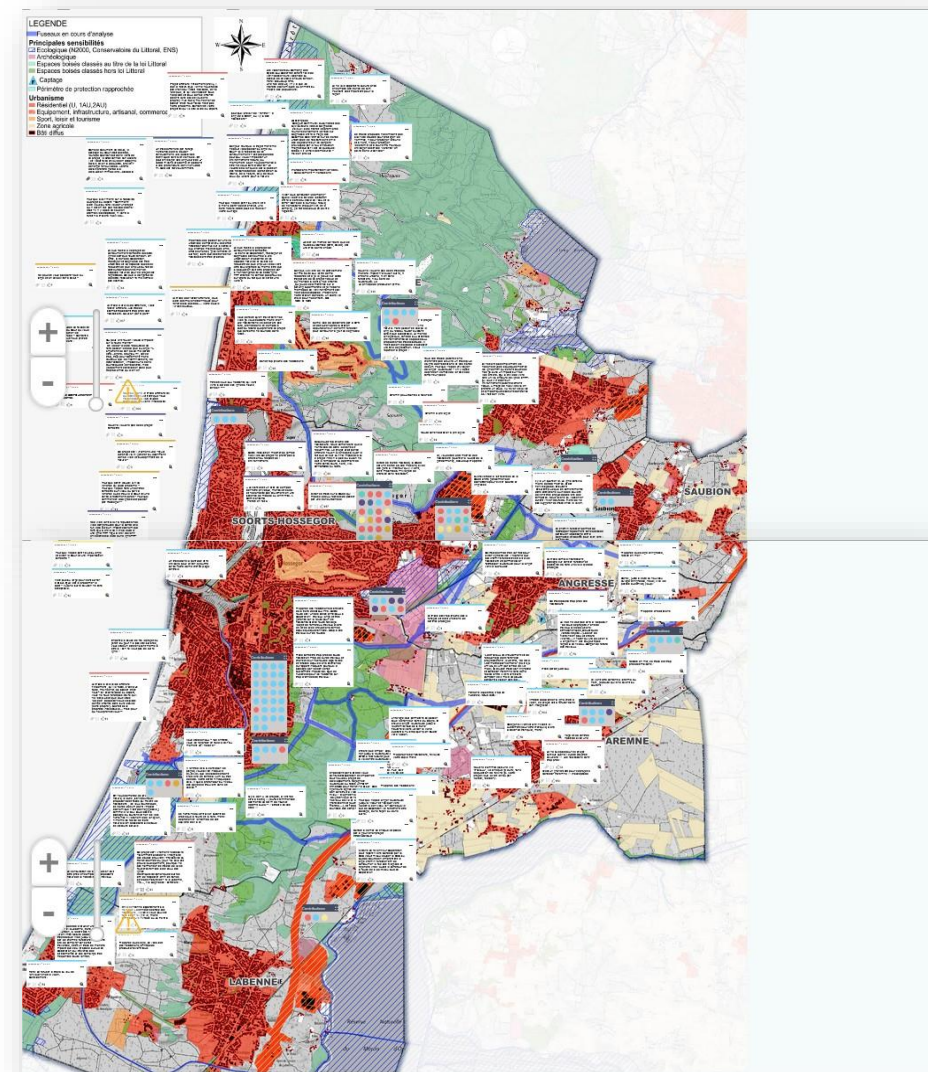
L'outil cartographique

Une cartographie participative a été mise à disposition du public du 01 avril au 11 avril puis, du 16 avril au 23 avril.

- Modalités de participation : à partir de la carte des fuseaux étudiés, proposez l'identification d'enjeux spécifiques du territoire et/ou des opportunités de passage en les argumentant
- Résultats : Plus de 200 contributions recensées mais des contributions difficiles à exploiter :
 - Soit la localisation a été mal renseignée par les participants sur la carte ;
 - Soit la contribution n'est pas suffisamment renseignée ou argumentée.

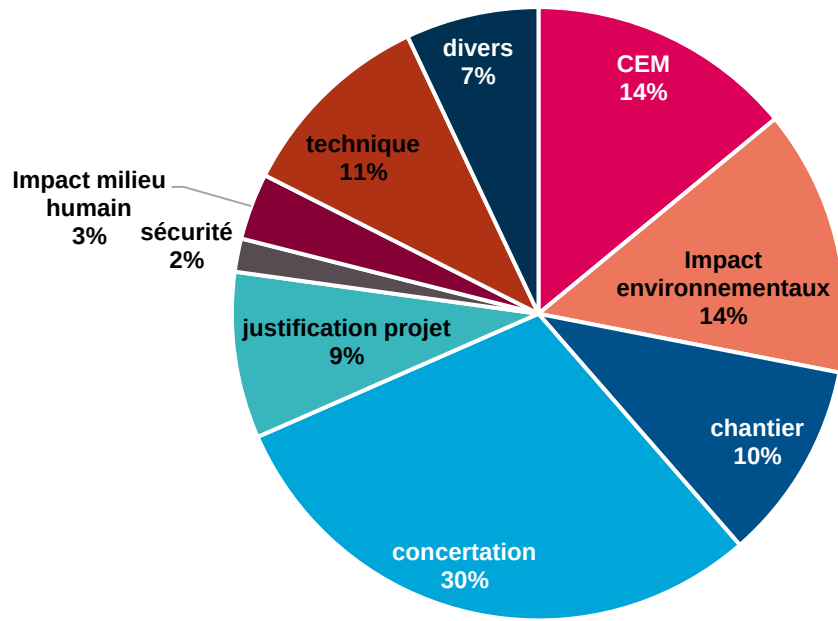


5 thématiques de participation ont toutefois pu être identifiées : le milieu physique, le milieu naturel, l'habitat, les activités et le patrimoine.

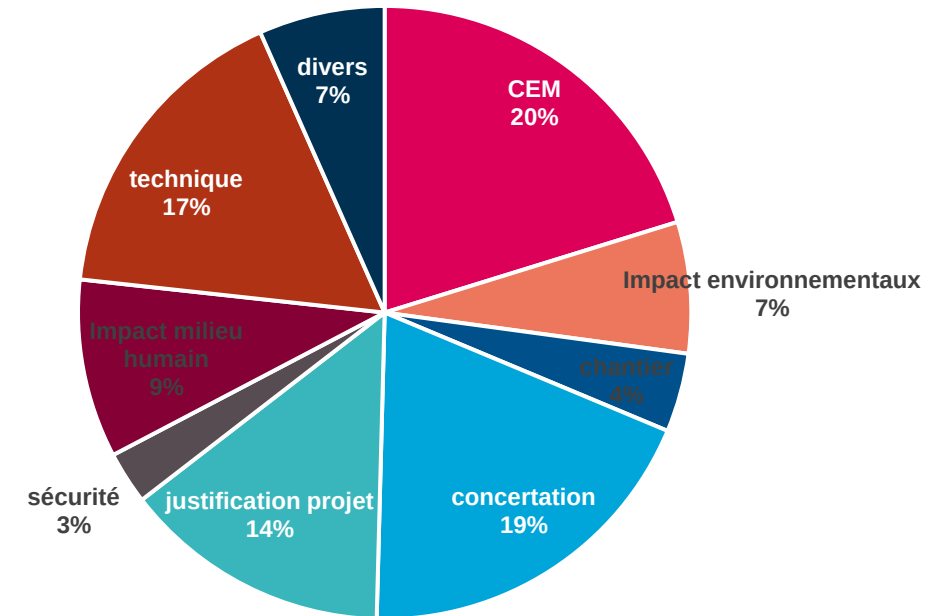


Analyse quantitative des thématiques abordées

sur la plateforme de concertation et sur le courriel du projet



Du 6 octobre 2020 au 21 janvier 2021 :
57 questionnements



Après le 21 janvier 2021:
361 questionnements



Analyse qualitative des thématiques abordées

sur la plateforme de concertation et sur le courriel du projet

Thèmes principaux abordés depuis le 21 janvier :

- Champ électromagnétiques: Impact sur la santé (13%)
- Concertation: Modalités de la concertation (13%)
- Technique: Franchissement du Canyon (12%)
- Justification du projet: Mise en cause de la justification du projet (10%)

Ceci a conduit à:

⇒ **Décision de la CNDP de lancer un dire d'expert relatif aux études techniques menées par RTE pour le franchissement du Canyon**

⇒ **Proposition de la CNDP qu'une controverse sur les champs électromagnétiques statiques puisse être organisée, acceptée par RTE**

Actions engagées par RTE

Rechercher un tracé qui s'écarte des zones urbaines denses

RTE a donc cherché dans ses études à :

- Poursuivre le dialogue avec les acteurs du territoire pour la recherche de solutions (mairies, services de l'état, DFCI, ASF, SYDEC ...)
- S'appuyer sur des routes, pistes, infrastructures
- Adapter techniquement son projet pour éviter les impacts sur les zones à enjeu environnemental (passages en sous œuvre, compacité de l'ouvrage ...)

En parallèle, pendant cette phase :

- Continuer à informer le public
- Répondre à l'ensemble des questions posées



02

Questions-réponses échanges avec la salle



03

Le dire d'expert

.

Rapport d'expertise des études techniques réalisées par RTE, dans le cadre de la concertation continue du projet Golfe de Gascogne

- Commandé par le CNDP
- Réalisé par Mme Sara Lafuerza, Chercheuse à l'Institut des Sciences de la Terre de Paris

Rapport d'expertise des études techniques réalisées par RTE, dans le cadre de la concertation continue du projet Golfe de Gascogne

CONTEXTE DE CE RAPPORT D'EXPERTISE DEMANDE PAR LA CNDP

2019, RTE décide d'abandonner le franchissement du Gouf par un tracé maritime, considérant que cette solution est trop risquée

Réalisation de nouvelles études, afin de trouver une solution par un tracé à terre

Forte contestation locale face à ce passage à terre, et mise en question des informations communiquées par RTE pour justifier ce choix

Mai 2021 : afin de porter un regard indépendant sur les études réalisées et les conclusions tirées par RTE, la CNDP a mandaté une experte indépendante et neutre pour réaliser un dire d'expert

Rapport d'expertise sur 4 études menées entre 2016 et 2020 par RTE : travail d'analyse réalisé par Mme Sara Lafuerza, chercheuse à l'Institut des Sciences de la Terre de Paris (Sorbonne Université)

Rapport d'expertise des études techniques réalisées par RTE, dans le cadre de la concertation continue du projet Golfe de Gascogne

L'objectif des études réalisées en amont du projet : déterminer les solutions techniques pour assurer le passage des câbles à haute tension sur le fond marin et notamment le franchissement dans la zone du canyon de Capbreton, qui représente un défi technique majeur.

Deux solutions ont été envisagées successivement :

- Faire passer le câble entre la tête du canyon et la plage
- Franchir le canyon en faisant passer le câble en-dessous, grâce à la réalisation de forages horizontaux (forages dirigés)

4 études ont été transmises :

- Les études Volt 1 (2016) et Volt 2 (2017) réalisées par **Ifremer**, portant sur la dynamique des courants marin au niveau du canyon de Capbreton ;
- L'étude de la société **Red Penguin** (2017) portant sur la faisabilité technique du passage de câbles électriques sur le fond marin entre le canyon de Capbreton et la côte ;
- L'étude de **l'entreprise Fugro** (2019), dont l'objectif était de fournir des informations précises sur les fonds marins situés le long d'un potentiel couloir de franchissement du canyon ;
- L'étude réalisée par **la société Cathie Associates** (2020) portant sur l'analyse des risques associés aux opérations d'installation des câbles le long de ce couloir de franchissement du canyon.

Présentation par Mme Sara LAFUERZA

Institut des Sciences de la Terre de Paris

Rapport d'expertise des études techniques réalisées par RTE, dans le cadre de la concertation continue du projet Golfe de Gascogne

Analyse des 4 études menées entre 2016 et 2020 afin de :

- Évaluer les règles de l'art des études

Indiquer si les études se sont appuyées sur suffisamment d'éléments et si ceux-ci ont été produits grâce à des protocoles adéquats permettant de disposer d'éléments fiables à analyser.

- Analyser et contraster les conclusions apportées par les études

Donner un avis sur l'adéquation des études menées ainsi que sur la validité de chacune de leurs conclusions.

- Évaluer les risques du canyon de Capbreton

À partir de l'évaluation des études techniques, ce rapport doit se prononcer sur les conclusions de RTE et sur l'évaluation des risques.

- Évaluer la faisabilité du passage du câble offshore

Évaluer si les quatre études menées jusqu'à aujourd'hui sont suffisantes pour écarter tout passage du câble en domaine marin.

Rapport d'expertise des études techniques réalisées par RTE, dans le cadre de la concertation continue du projet Golfe de Gascogne

Évaluer les règles de l'art des études et analyser et contraster les conclusions apportées par les études

- Les études Volt 1 (2016) et Volt 2 (2017) réalisées par Ifremer, portant sur la dynamique des courants marins au niveau du canyon de Capbreton :

Les données montrent de manière précise l'évolution morpho-sédimentaire du canyon à partir de l'intégration de données pluridisciplinaires entre 2013 et 2016.

Les données ont été obtenues grâce à des méthodes d'observation et d'analyse conformes aux règles et à l'état de l'art.

- L'étude réalisée par la société Red Penguin (2017) portant sur la faisabilité technique du passage de câbles électriques sur le fond marin entre le canyon de Capbreton et la côte :

L'étude conclut que cette solution apparaît comme trop risquée : deux facteurs pourraient être à l'origine de risques gravitaires importants : - la possible instabilité du fond marin due à sa proximité avec la tête du canyon et l'action de la houle, qui peut être importante dans cette zone (cf. rapport Volt 2).

Les conclusions de l'étude réalisée par la société Red Penguin, semblent suffisamment justifiées.

Rapport d'expertise des études techniques réalisées par RTE, dans le cadre de la concertation continue du projet Golfe de Gascogne

Évaluer les règles de l'art des études et analyser et contraster les conclusions apportées par les études

- L'étude réalisée par l'entreprise Fugro (2019) ayant pour objectif de fournir des informations précises sur les fonds marins situés le long d'un potentiel couloir de franchissement du canyon (forages dirigés) :

L'acquisition de profils bathymétriques sériés le long de ce potentiel couloir de franchissement a permis de cartographier un glissement sous-marin survenu entre 2018 et 2019.

Fugro conclut que les phénomènes qui sont à l'origine de l'érosion et du déclenchement des glissements sous-marins sont principalement liés aux tempêtes.

L'étude se base sur une approche pluridisciplinaire et propose une analyse sérieuse et qualitative de la stabilité du fond marin.

- L'étude réalisée par la société Cathie Associates (2020) portant sur l'analyse des risques associés aux opérations d'installation des câbles le long de ce couloir de franchissement du canyon

Cathie Associates confirme que les conditions réelles d'instabilité de la zone (courants turbiditiques actifs ainsi que les occurrences de glissements sous-marins) ne permettent pas d'assurer une stabilité à long terme d'infrastructures posées sur le fond marin. L'étude conclut que cette solution par forage dirigée apparaît également comme trop risquée.

Compte tenu des évidences sur la probabilité élevée de phénomènes d'érosion (courants turbiditiques et glissements), la conclusion de Cathie Associates se justifie pleinement.

Rapport d'expertise des études techniques réalisées par RTE, dans le cadre de la concertation continue du projet Golfe de Gascogne

Évaluer les risques du canyon de Capbreton et évaluer la faisabilité du passage du câble offshore

Les principaux risques identifiés par les différentes études sont liés à deux aléas d'origine naturelle :

- Les **courants dits « de turbidité »**, comparables à des avalanches sous-marines, qui ont la capacité de transporter de grands volumes de sédiments sur des distances considérables, en érodant dans le même temps le fond du canyon et ses flancs.
- Les **glissements de terrain sous-marins**, qui entraînent également une forte érosion et ont la capacité de créer des zones de forte accumulation sédimentaire.

Les études donnent à voir que la fréquence des courants de turbidité (décennale, voire annuelle), ainsi que l'important volume de sédiments mobilisés lors des glissements sous-marins, posent un problème majeur à tout projet d'installations sur le fond marin dans cette zone.

Par ailleurs, la faible distance (environ 250 m) entre la tête du canyon et la côte, empêche toute installation marine au large de la côte.

Rapport d'expertise des études techniques réalisées par RTE, dans le cadre de la concertation continue du projet Golfe de Gascogne

Évaluer les risques du canyon de Capbreton et évaluer la faisabilité du passage du câble offshore

L'ensemble des résultats présentés dans les études Volt 1, Volt 2 et de Fugro laisse clairement penser que le canyon de Capbreton est soumis à des aléas d'origine naturelle qui engendrent **d'importantes instabilités au niveau du fond du canyon, des terrasses adjacentes et de la tête du canyon.**

L'activité turbiditique au sein du canyon de Capbreton **est régulière et activée à chaque tempête importante, dont la fréquence est en augmentation** dans un contexte de réchauffement climatique, comme une publication récente le démontre (Guiastrennec-Faugas et al., 2020a).

Toute installation sous-marine au niveau du canyon de Capbreton peut se voir affectée par **d'importants phénomènes d'érosion, et ceci pour des périodes de temps relativement courtes (à l'échelle d'un an et de la décennie).**

A partir de ces éléments le rapport conclut que toute installation dans le domaine marin est inenvisageable, qu'elle soit localisée entre la côte et la tête du canyon, ou traversant le canyon.



04

Questions-réponses échanges avec la salle



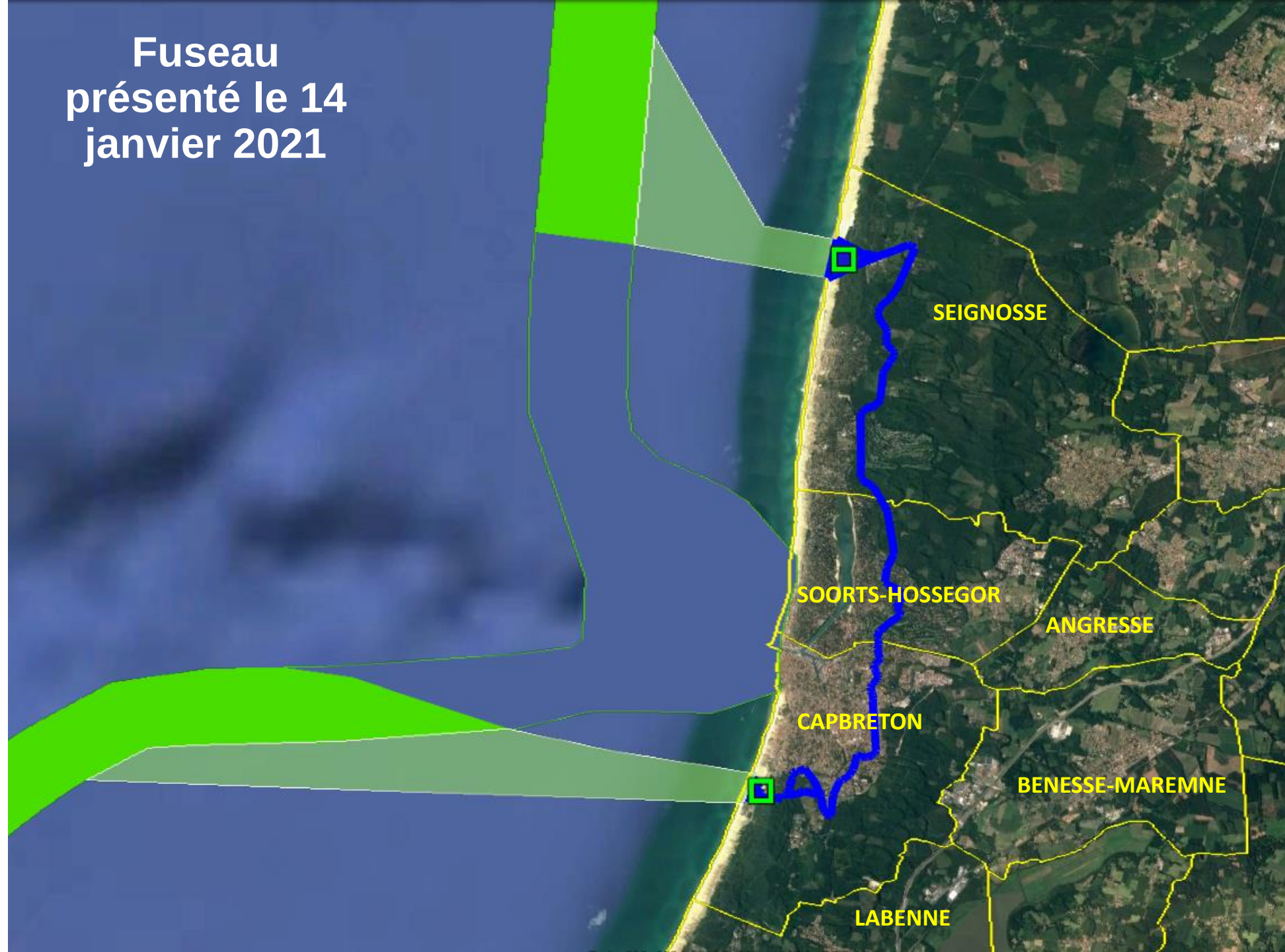
05

Présentation des fuseaux et Fuseau de Moindre Impact proposé



Fuseau présenté le 14 janvier 2021

Fuseau
présenté le 14
janvier 2021



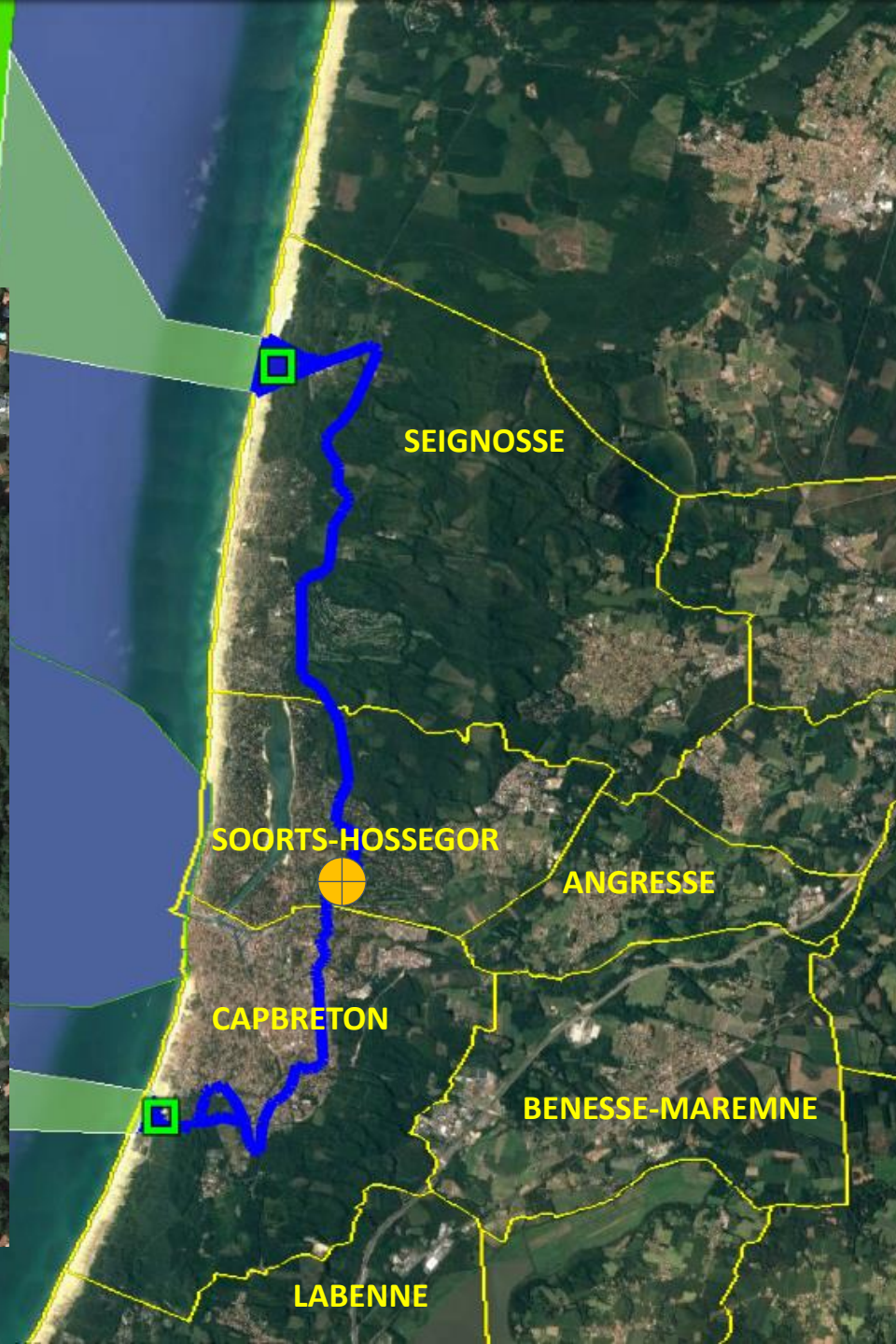
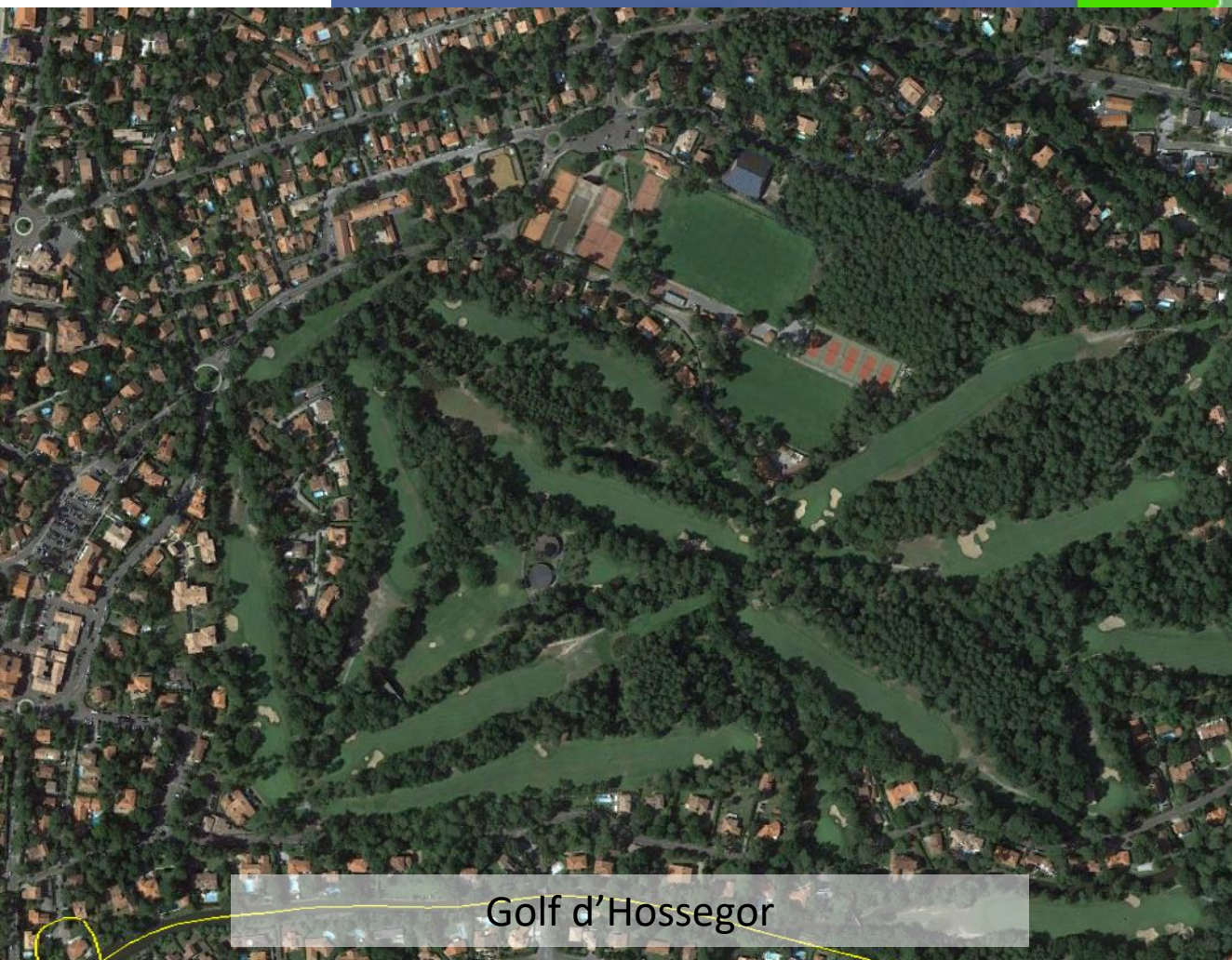
Fuseau
présenté le 14
janvier 2021



Avenue d'Albi (Hossegor)



Fuseau
présenté le 14
janvier 2021



Fuseau
présenté le 14
janvier 2021



Avenue Michel de Montaigne (Capbreton)



Fuseau
présenté le 14
janvier 2021



Boulevard Loucheur (Capbreton)



Fuseau
présenté le 14
janvier 2021

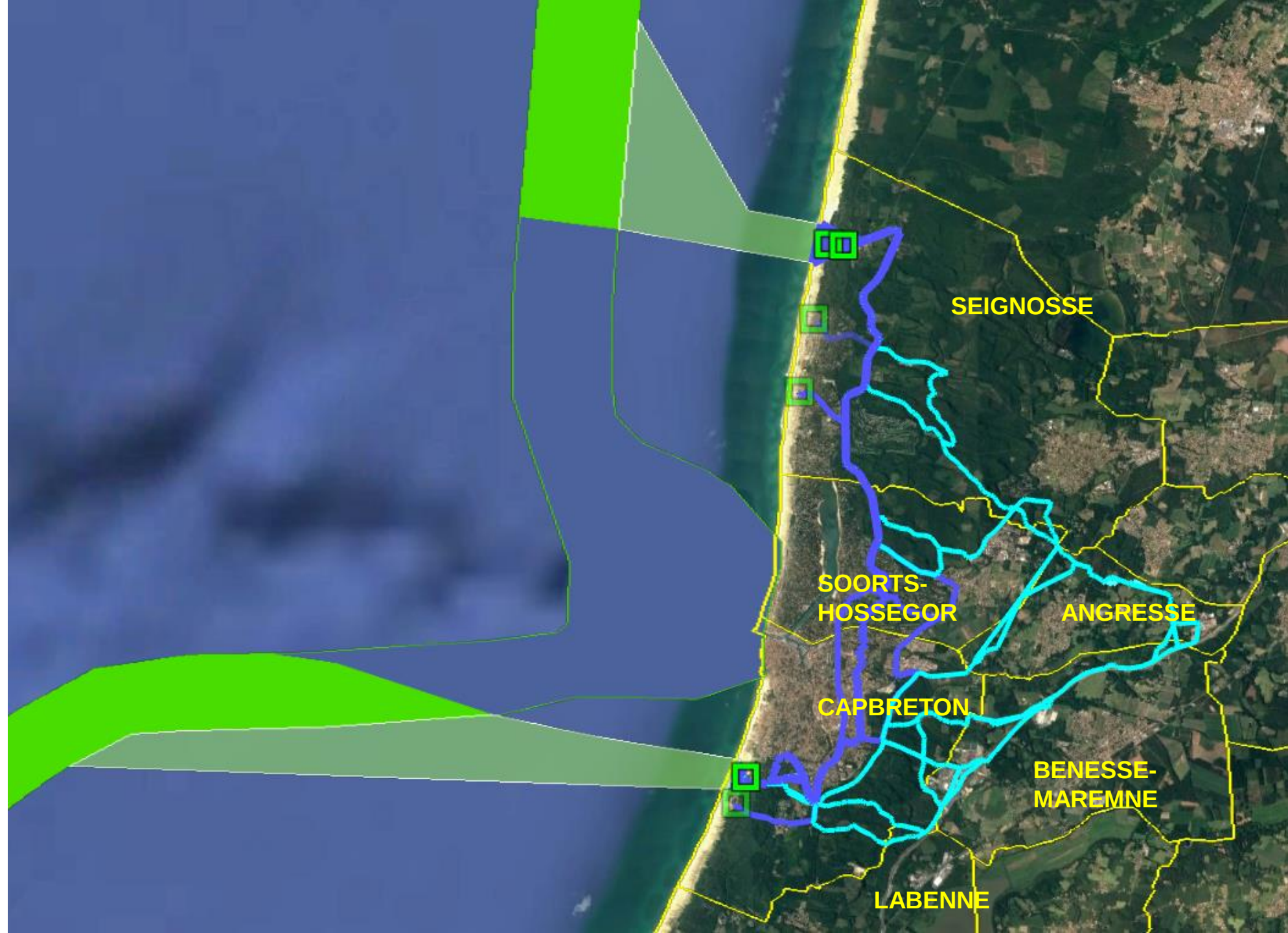


Avenue Jean Lartigau (Capbreton)





Recherche d'un fuseau alternatif « hors urbanisation »



Les compléments d'études réalisés pour recherche d'un tracé alternatif

Faisabilité technique :

- Accès, emprise, pentes ...
- Passage en sous-œuvre
- Adaptation de l'ouvrage standard (compacité, réduction ponctuelle de l'emprise)

Analyses environnementales:

- Identification des enjeux et sensibilités
- Diagnostics écologiques (zones humides, faune/flore)

Analyse règlementaire :

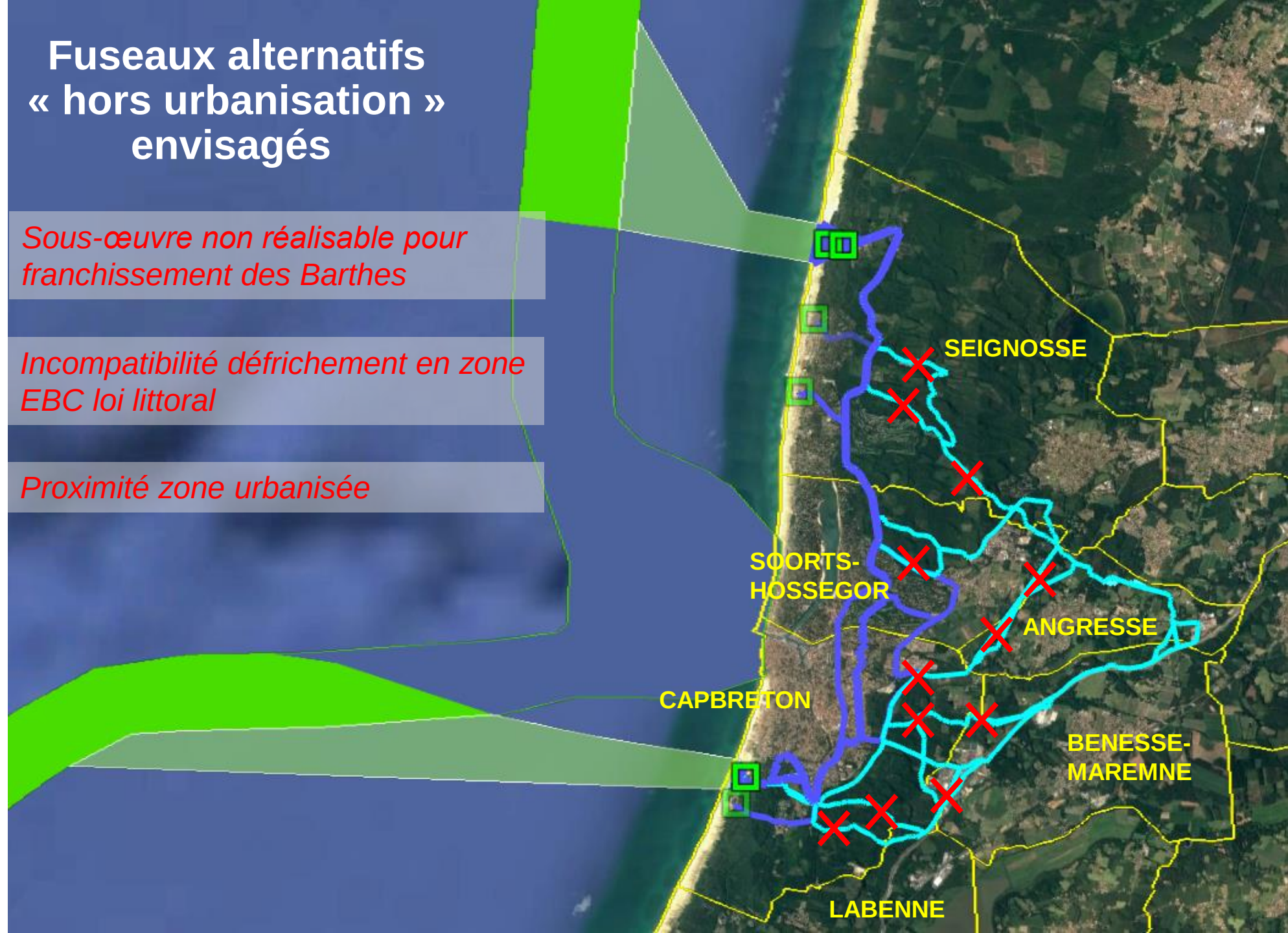
- Compatibilité Urbanisme (PLUi, EBC loi littoral)

Fuseaux alternatifs « hors urbanisation » envisagés

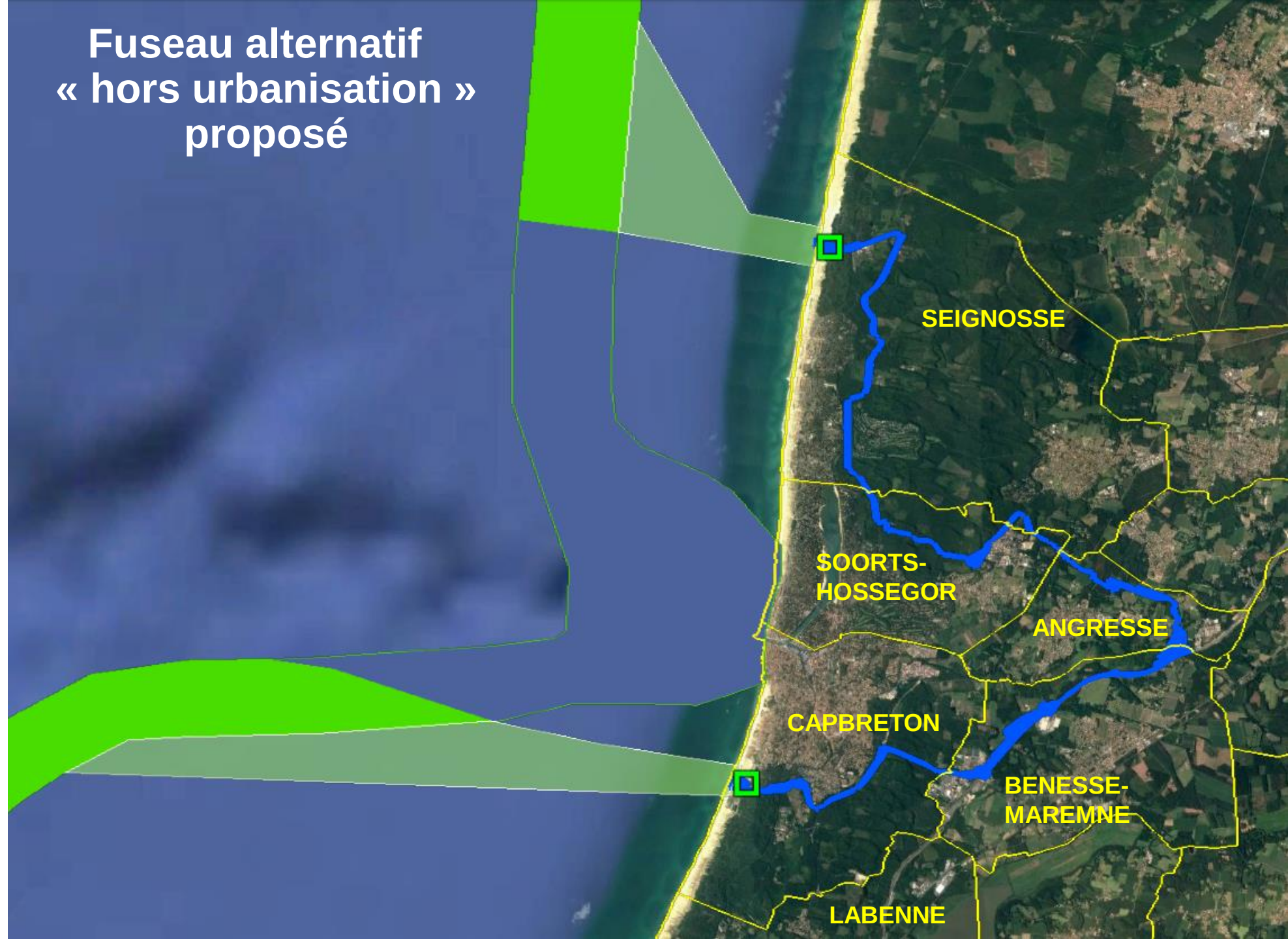
*Sous-œuvre non réalisable pour
franchissement des Barthes*

*Incompatibilité défrichement en zone
EBC loi littoral*

Proximité zone urbanisée



Fuseau alternatif « hors urbanisation » proposé

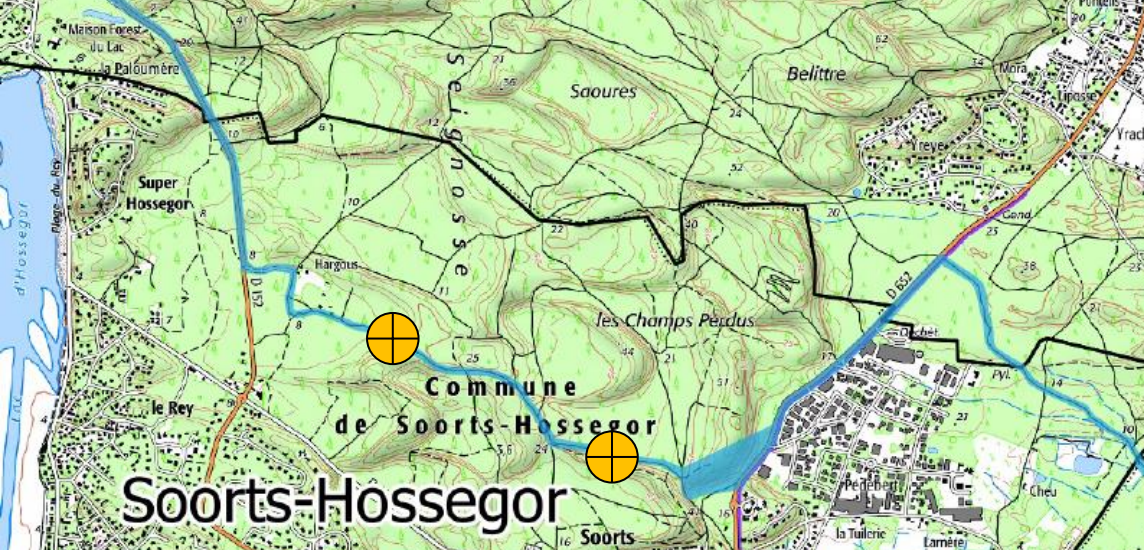






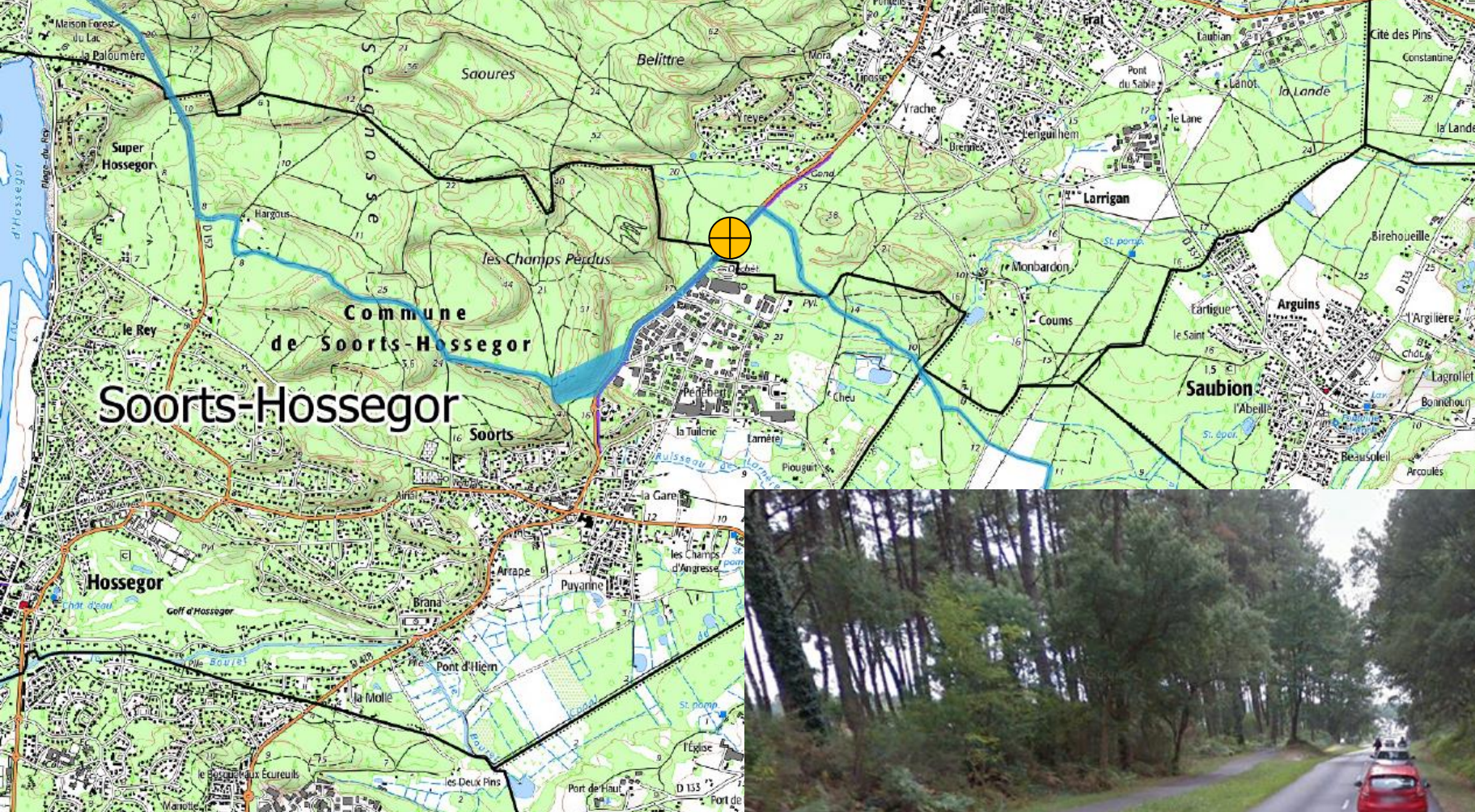




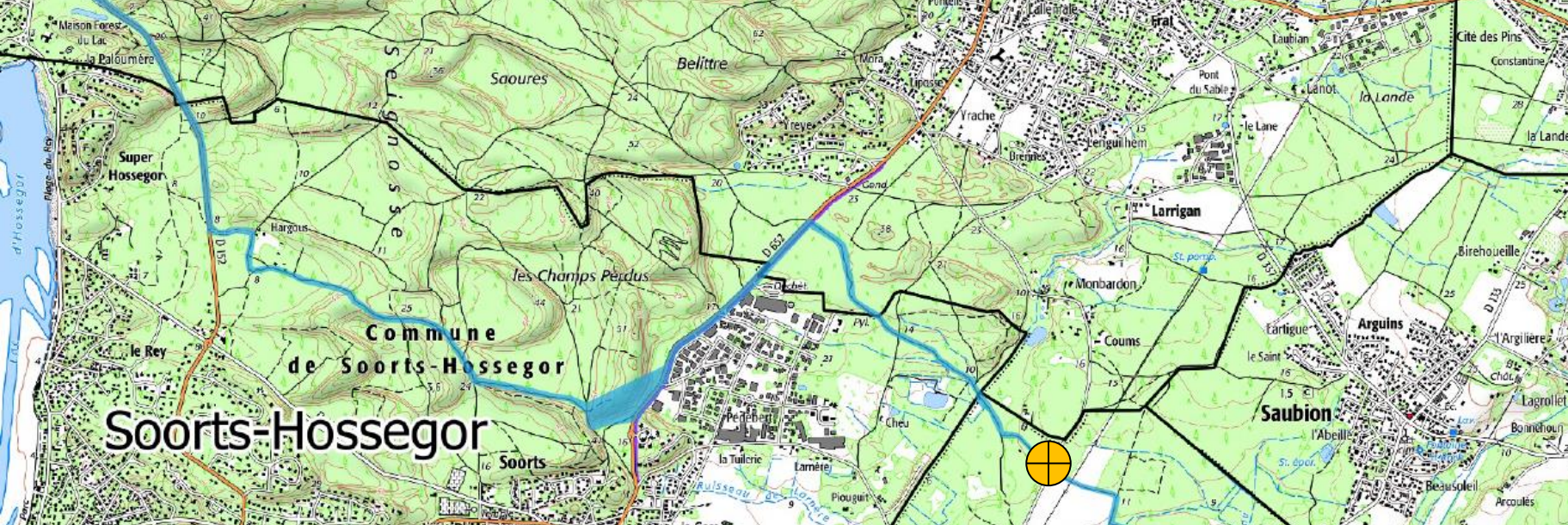


Piste forestière Hossegor

Piste forestière Hossegor

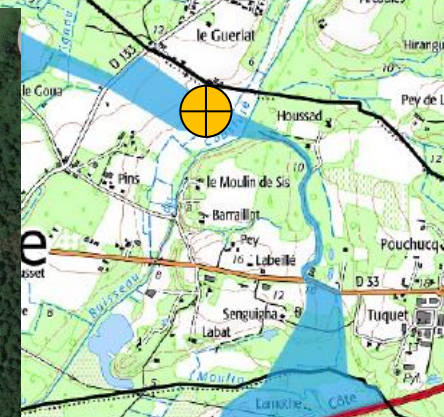
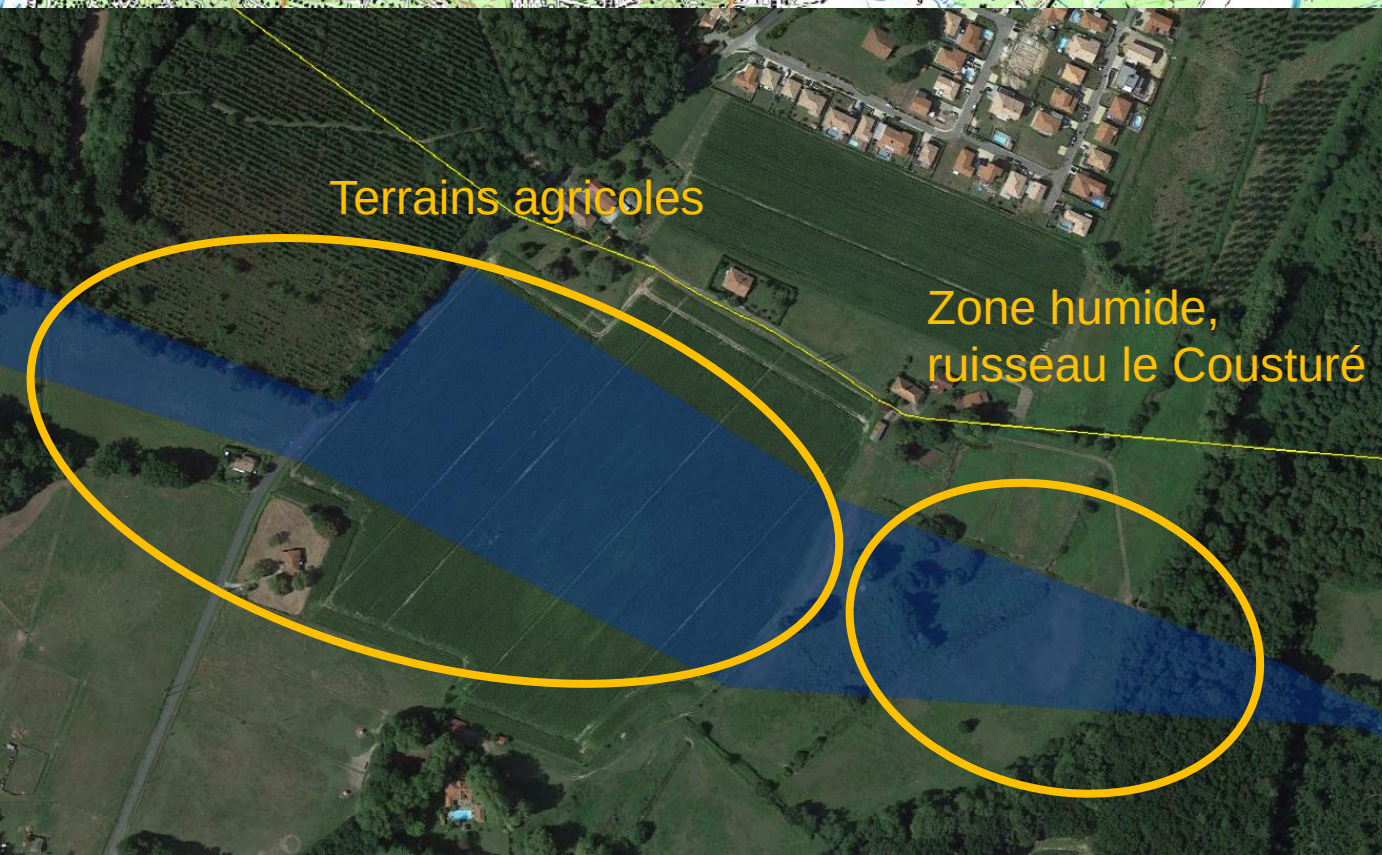


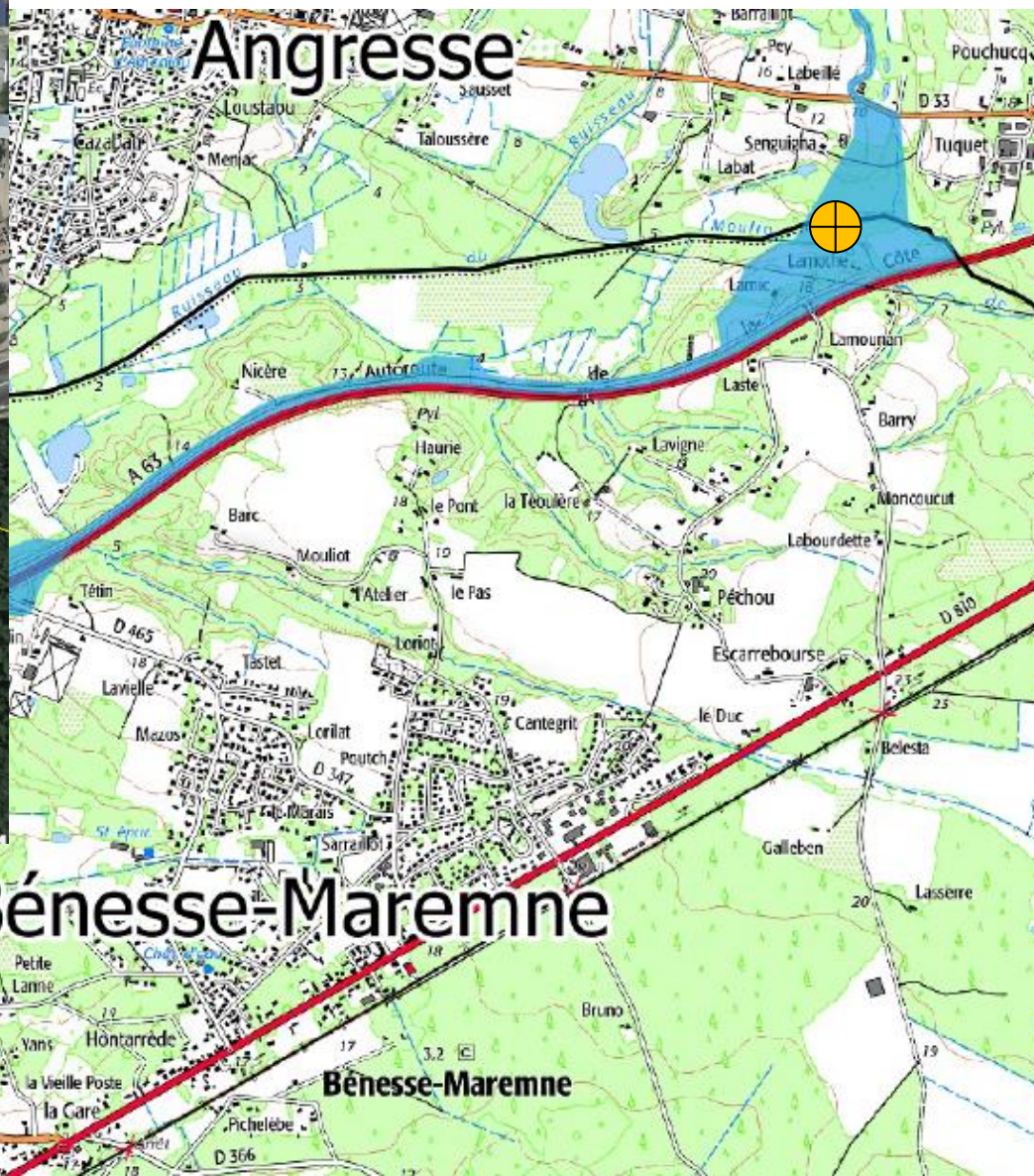
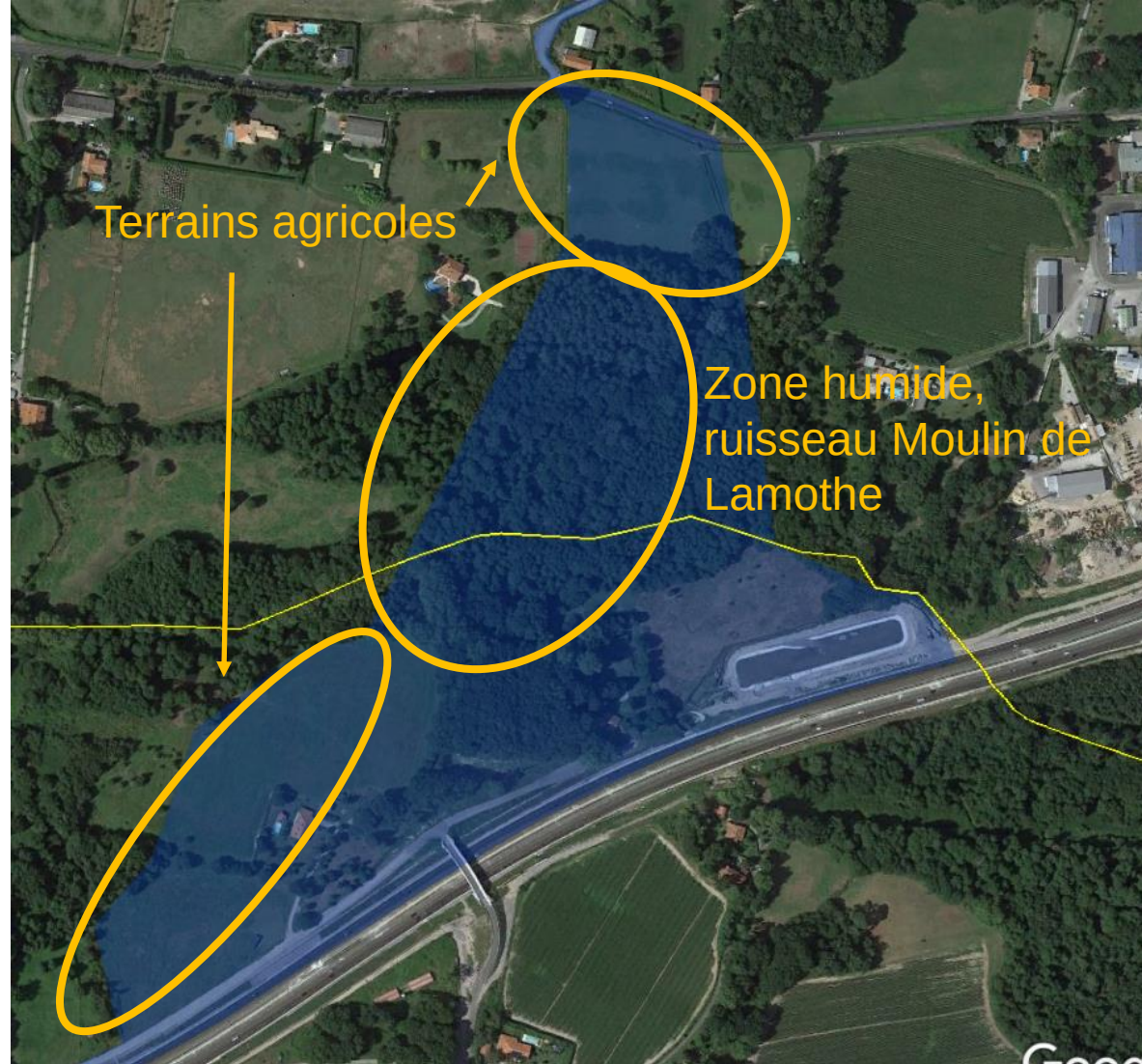
RD 652

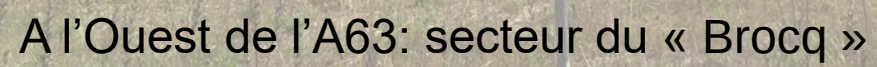


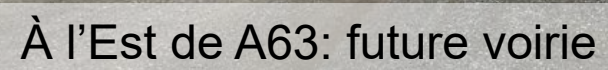
Piste forestière Angresse

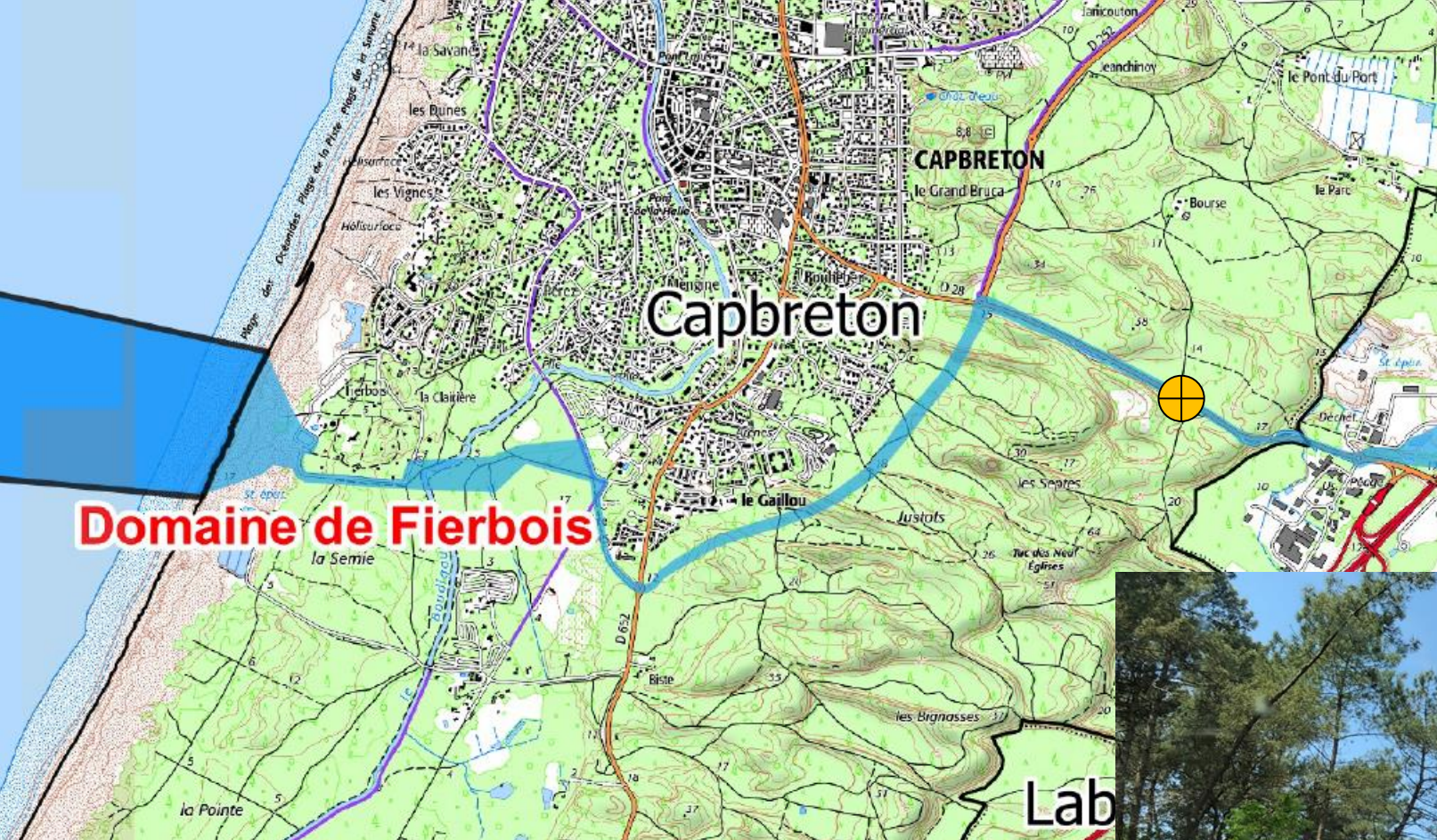


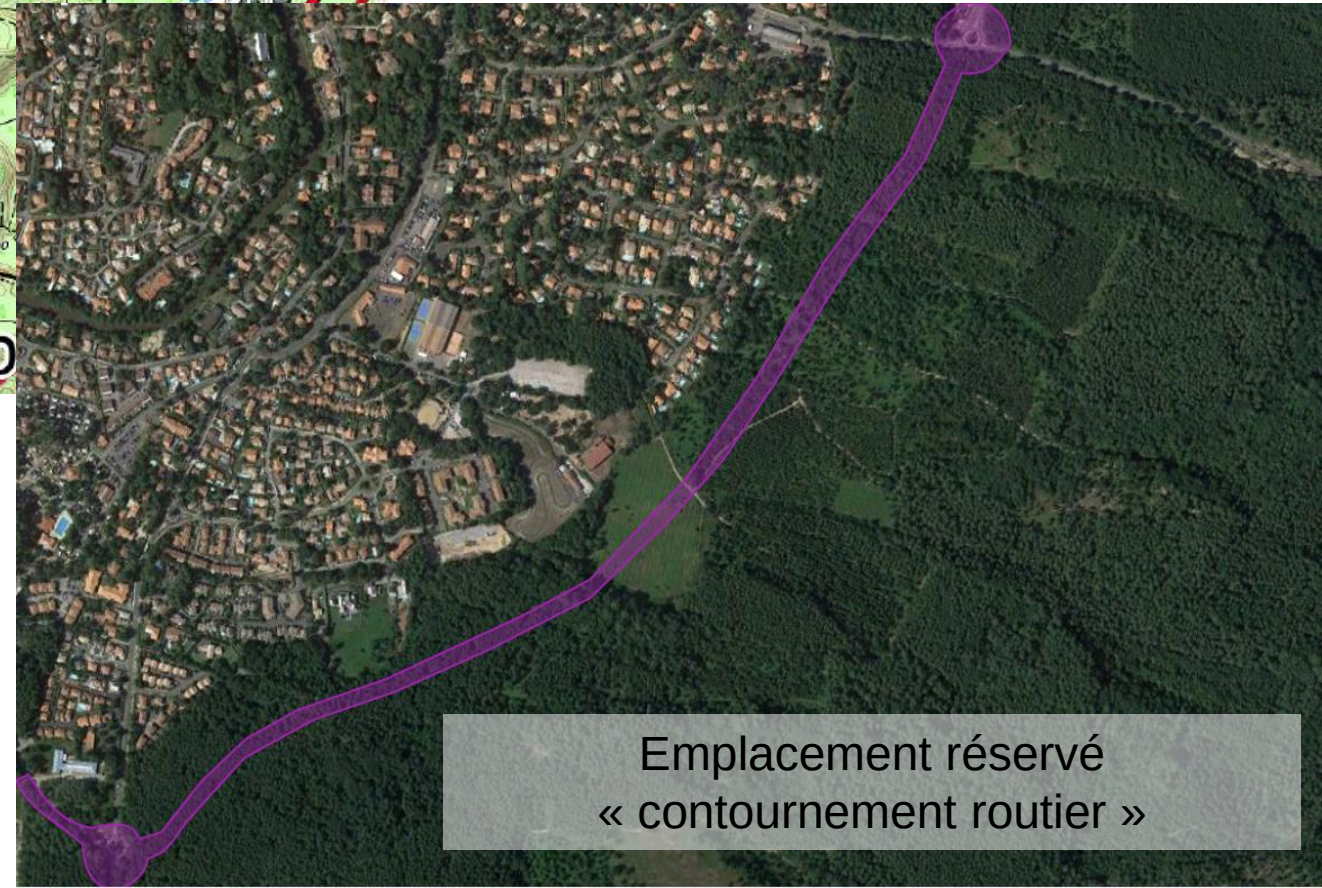
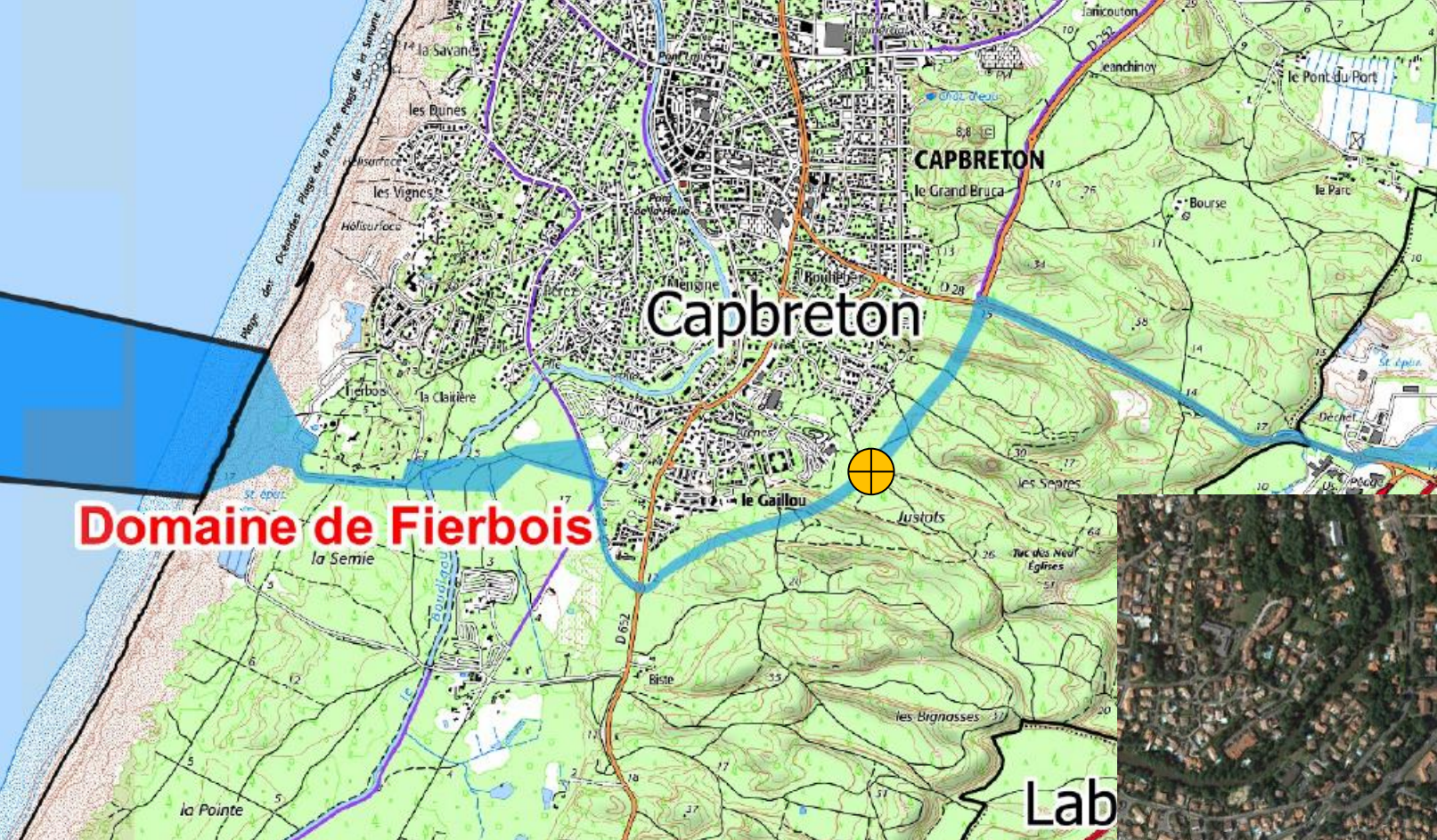




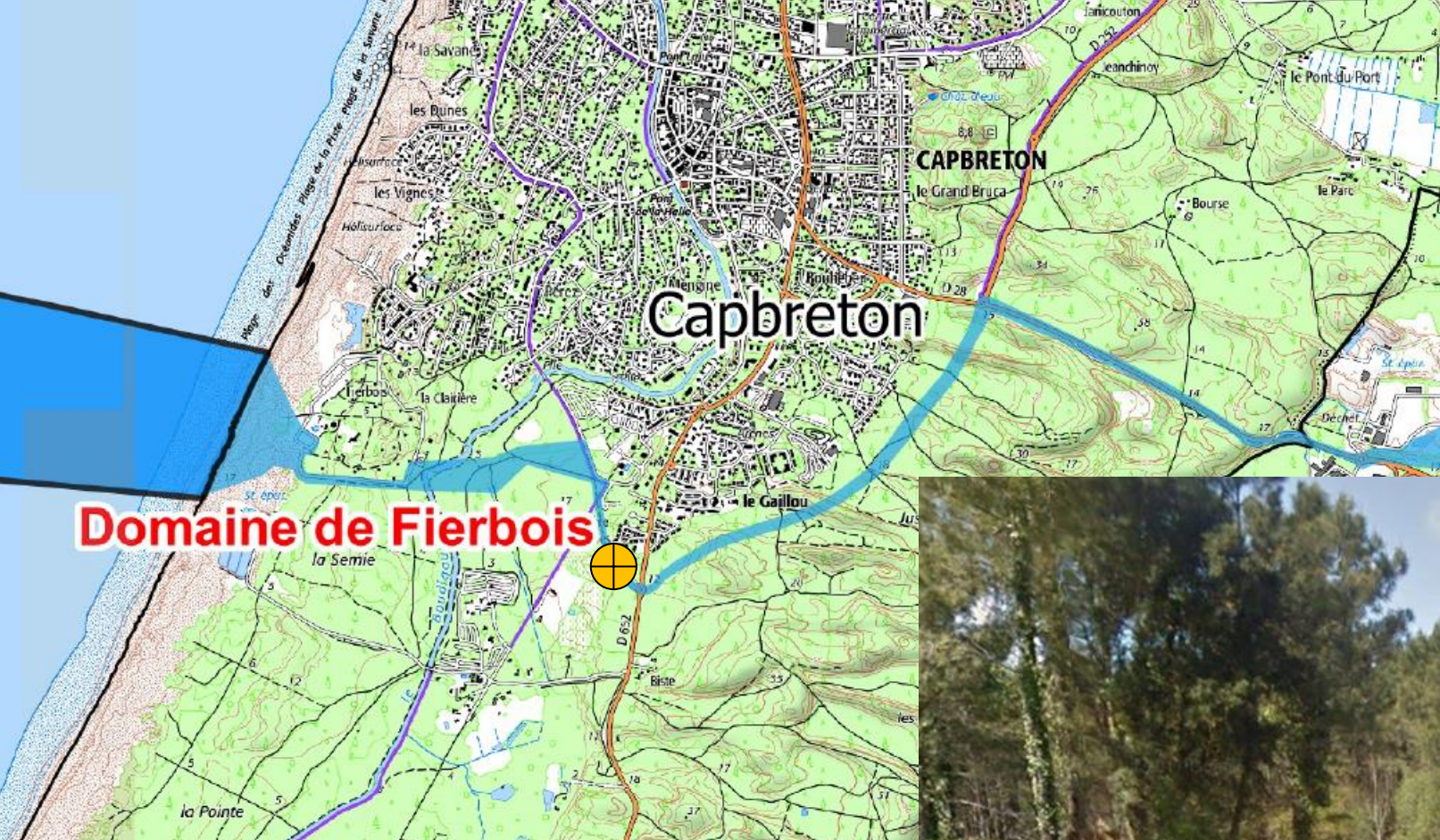


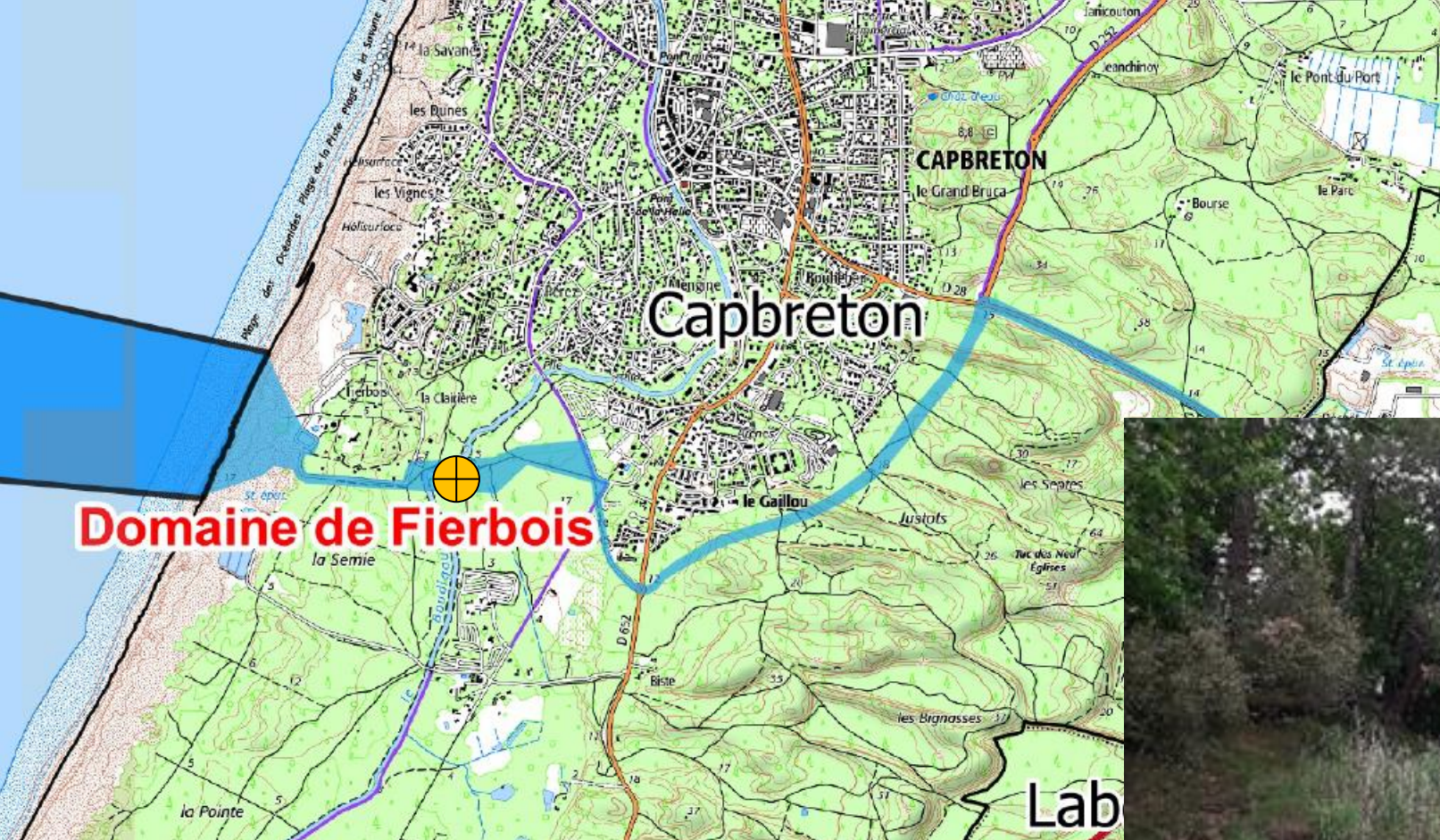


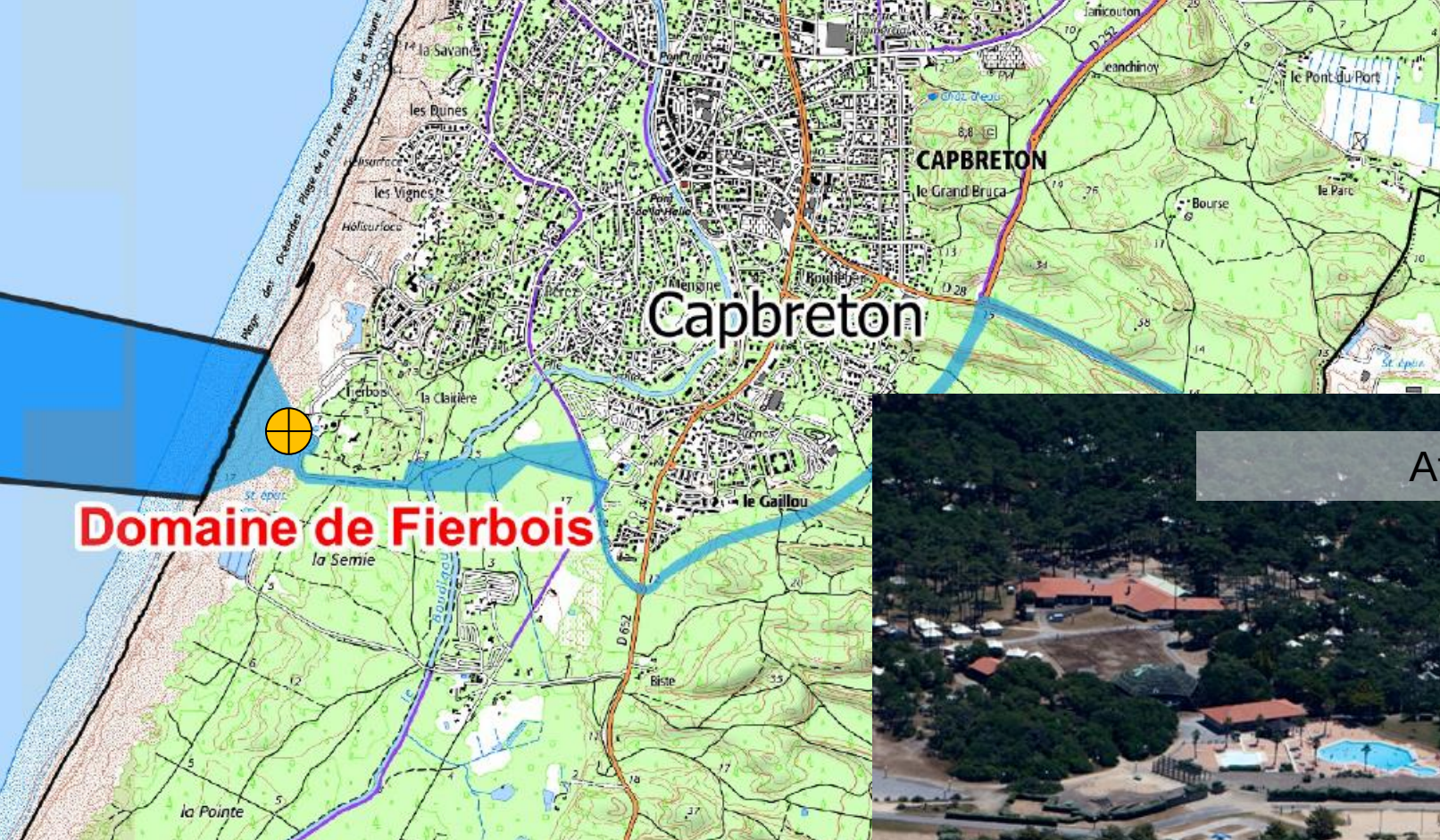




Emplacement réservé
« contournement routier »





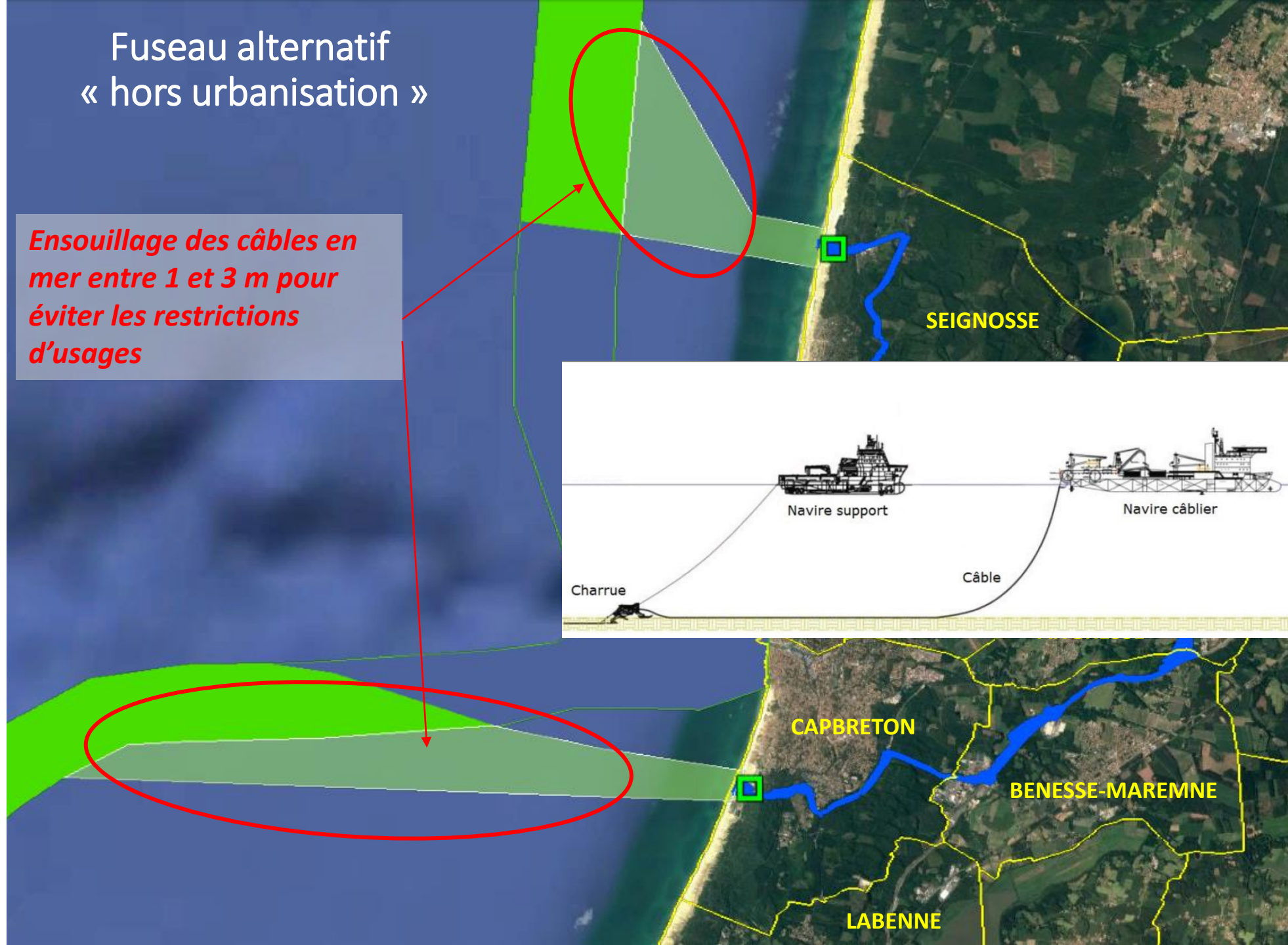
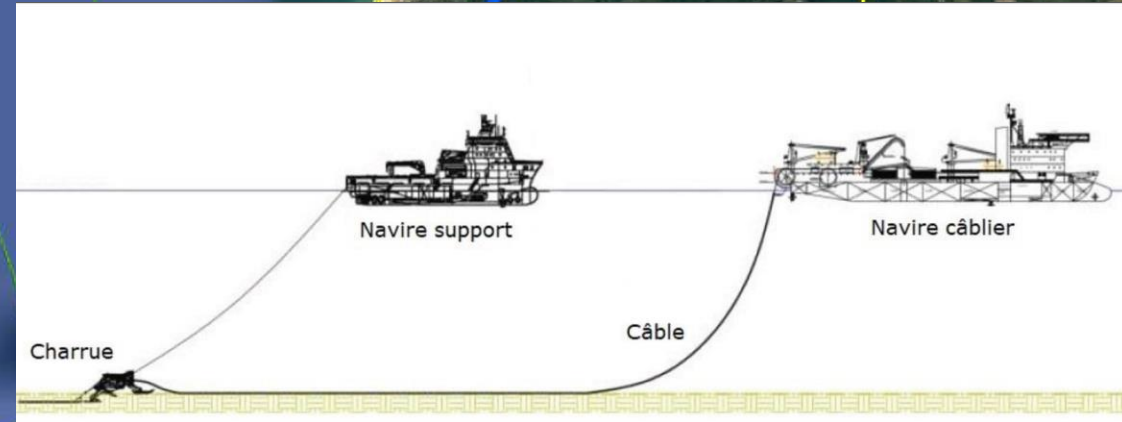




Dispositions techniques pour éviter, réduire les impacts environnementaux

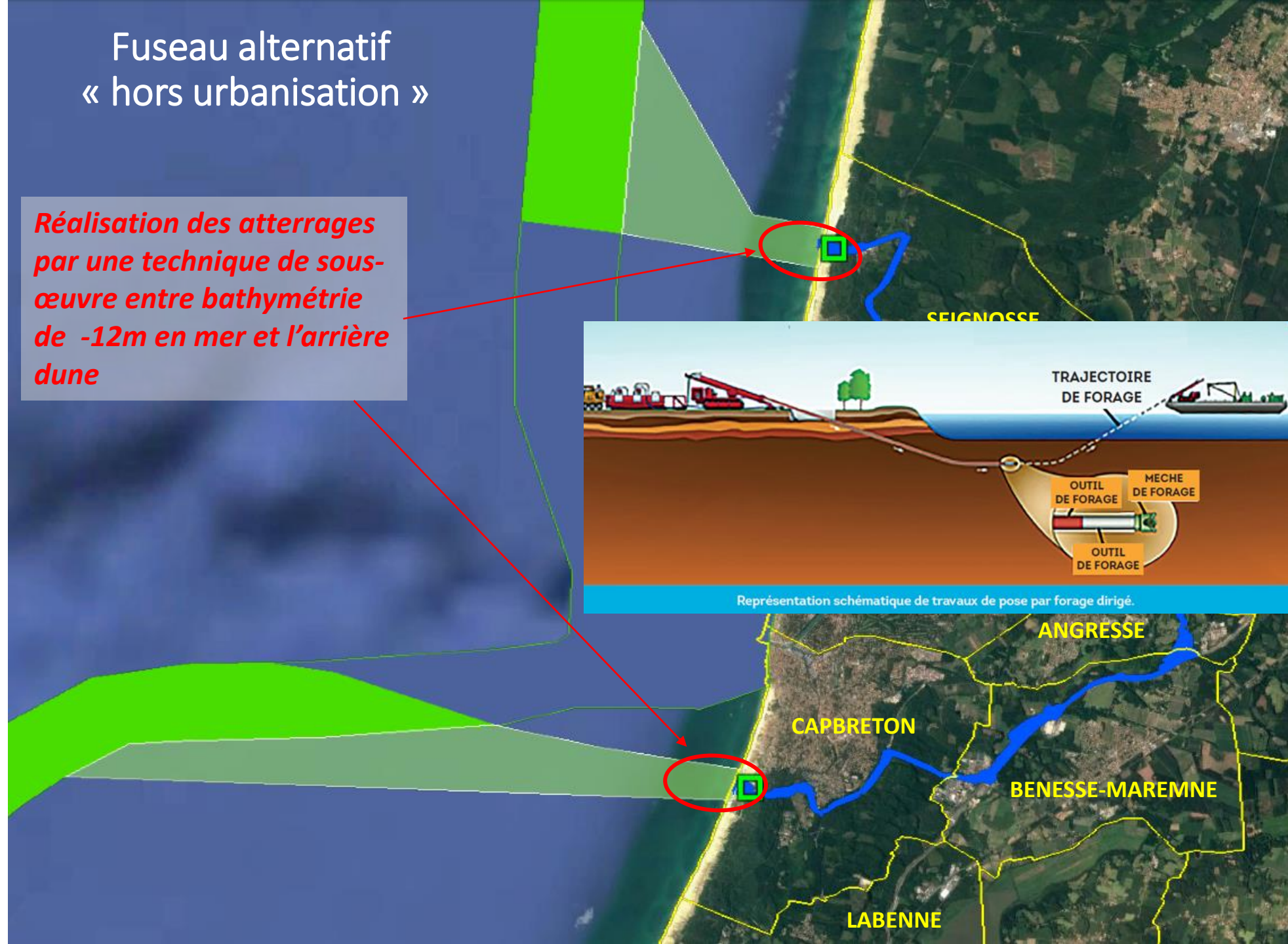
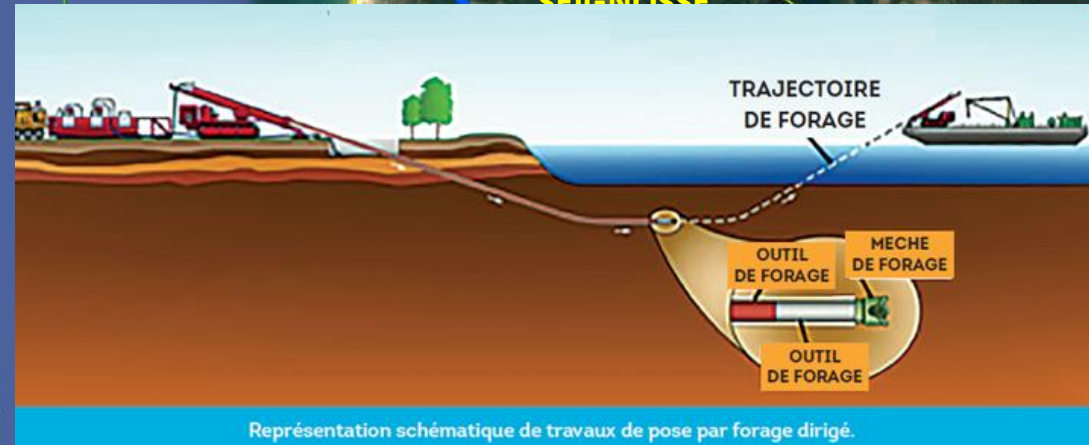
Fuseau alternatif « hors urbanisation »

*Ensuillage des câbles en
mer entre 1 et 3 m pour
éviter les restrictions
d'usages*



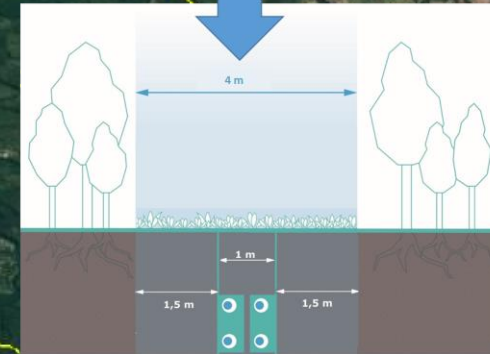
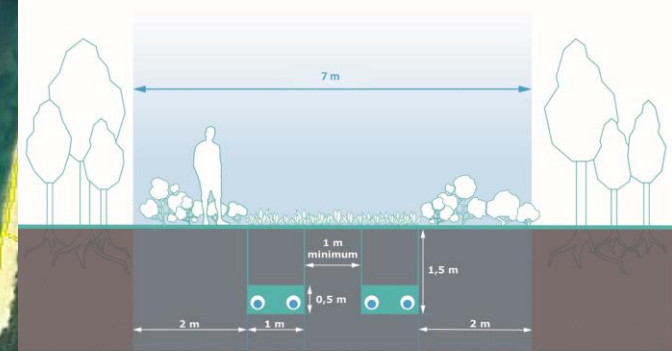
Fuseau alternatif « hors urbanisation »

*Réalisation des atterrages
par une technique de sous-
œuvre entre bathymétrie
de -12m en mer et l'arrière
dune*



Fuseau alternatif « hors urbanisation »

*Adaptation ponctuelle de la
géométrie de pose pour
limitation de l'emprise de la
liaison (piste Hossegor)*



SOORTS-HOSSEGOR

ANGRESSE

CAPBRETON

BENESSE-MAREMNE

LABENNE

Fuseau alternatif « hors urbanisation »

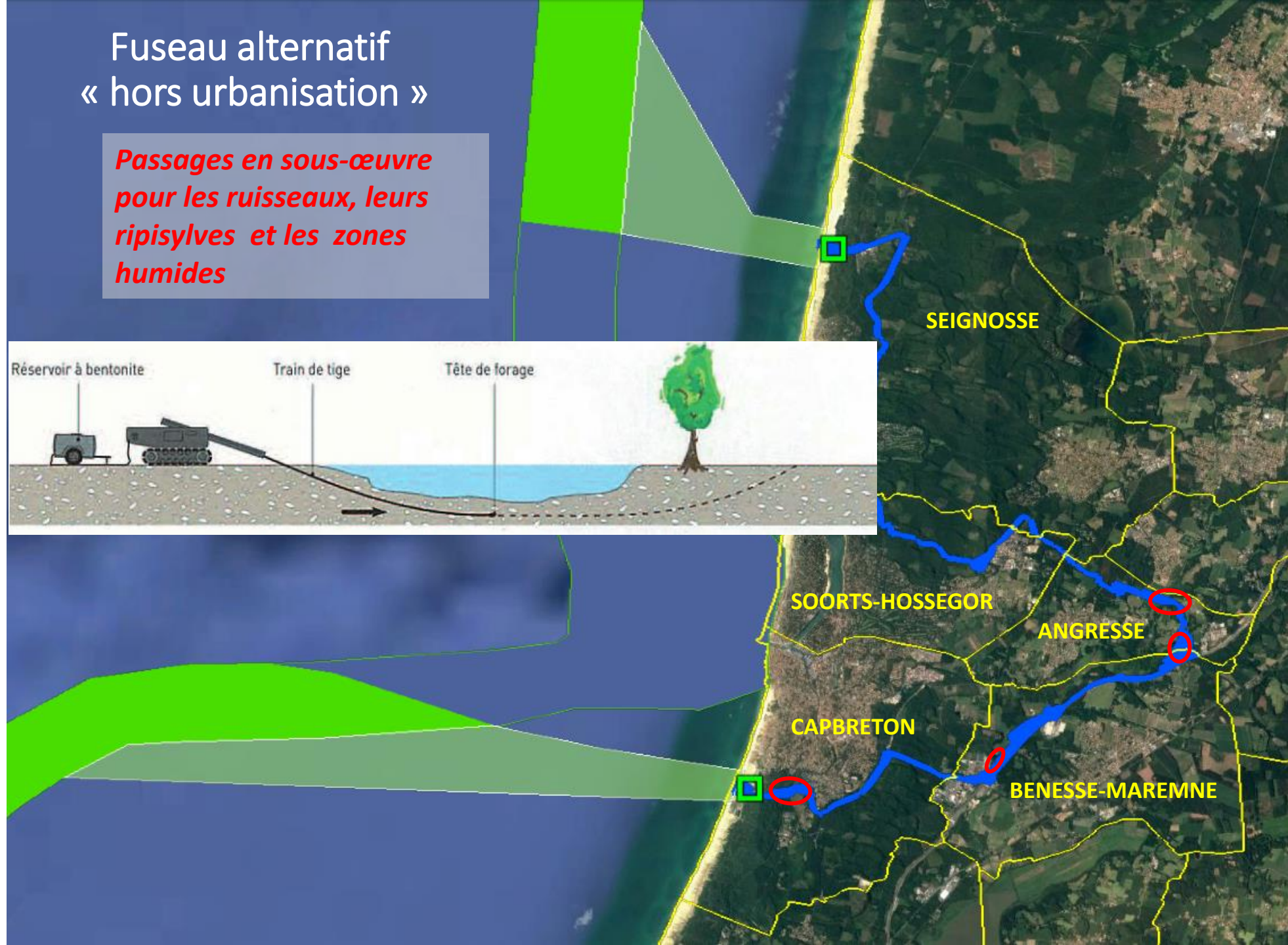
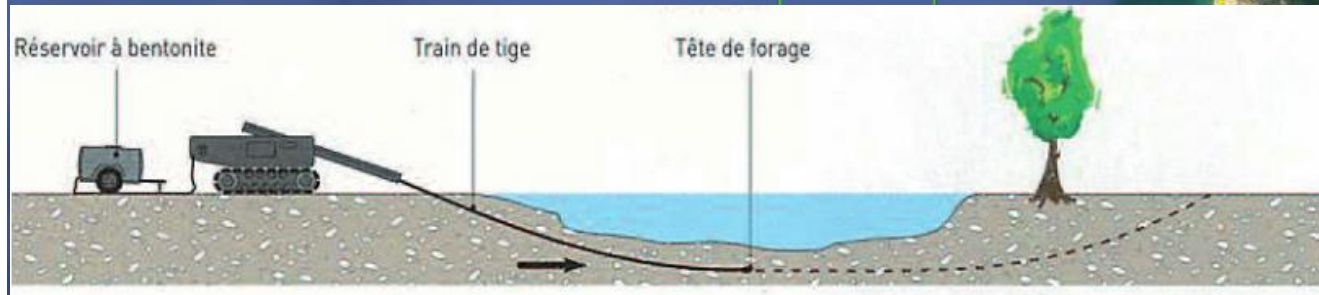
Terrains agricoles:

- *tri des terres,*
- *adaptation du tracé de détail et des périodes de travaux,*
- *application du Protocole Agricole*



Fuseau alternatif « hors urbanisation »

*Passages en sous-œuvre
pour les ruisseaux, leurs
ripisylves et les zones
humides*





Fuseau de Moindre Impact proposé

Fuseau de Moindre
Impact proposé:
=> fuseau alternatif
« hors urbanisation »

A terre, une liaison 100% souterraine

La liaison s'écartere des zones urbaines denses

Un fuseau qui s'appuie essentiellement sur
des routes ou infrastructures

Des solutions techniques pour éviter les
impacts sur les zones à enjeu
environnemental

Pas d'impact sur les activités nautiques
(baignade, surf)





06

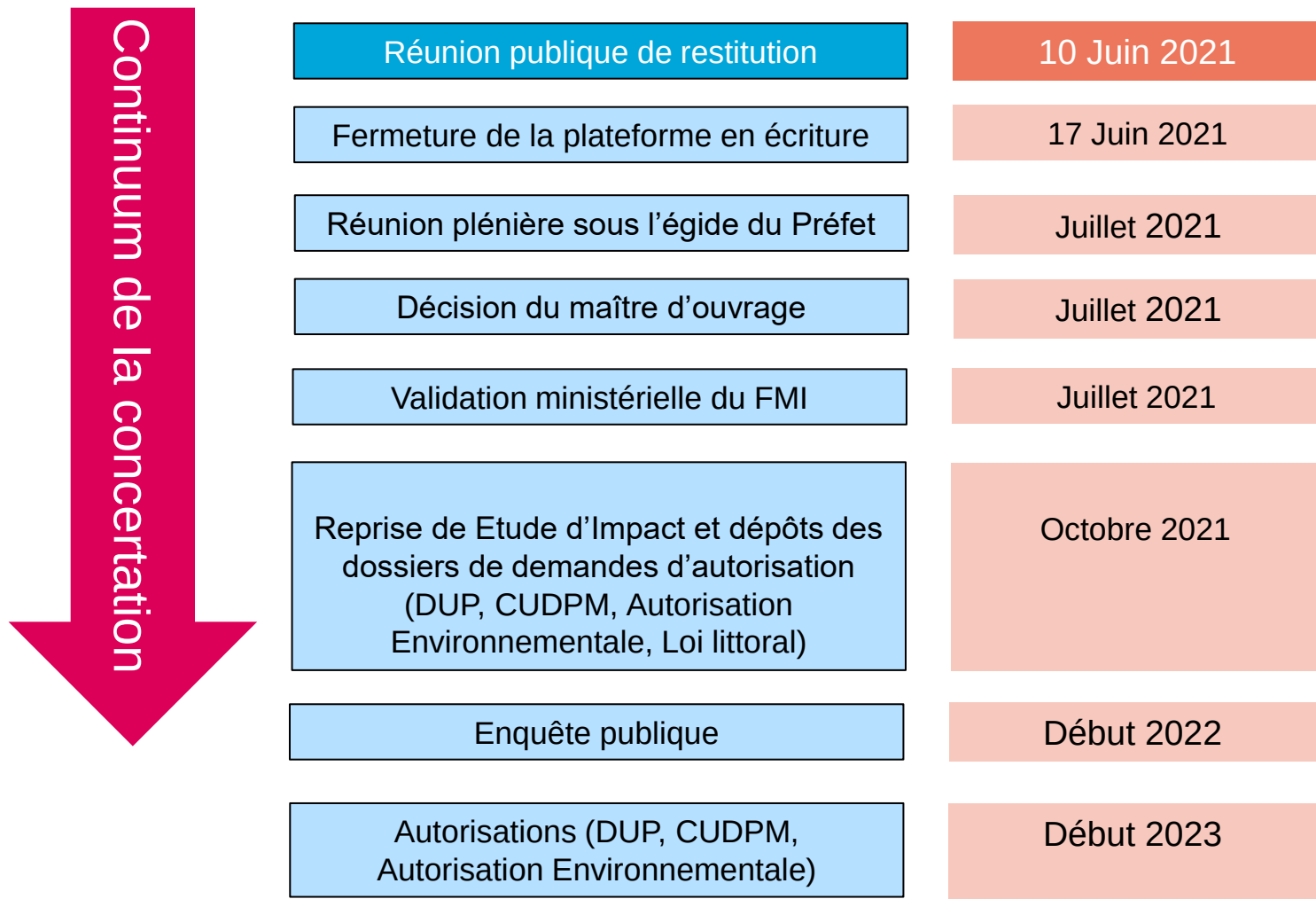
Questions-réponses échanges avec la salle



07

Les prochaines étapes du projet

Le calendrier



Le continuum de la concertation

INFORMER ET SENSIBILISER

LE JOURNAL DU PROJET

LE SITE INTERNET DU PROJET

DES RÉUNIONS PUBLIQUES D'INFORMATION
ET DE SUIVI DU PROJET EN SEPTEMBRE

Zone du contournement terrestre du canyon
de Capbreton et zone maritime

Médoc et Rive droite de la Dordogne

CONTRIBUER ET QUESTIONNER

RECUEIL DE CONTRIBUTIONS / QUESTIONS VIA UNE
ADRESSE MAIL : golfedegascogne@inelfe.eu

IMPLIQUER ET ASSOCIER

DES GROUPES DE TRAVAIL AUTANT QUE NÉCESSAIRE

Phase de travaux,

DES TEMPS DE TRAVAIL BILATÉRAUX AVEC LES
REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONNELS

Pêche

Sylviculture

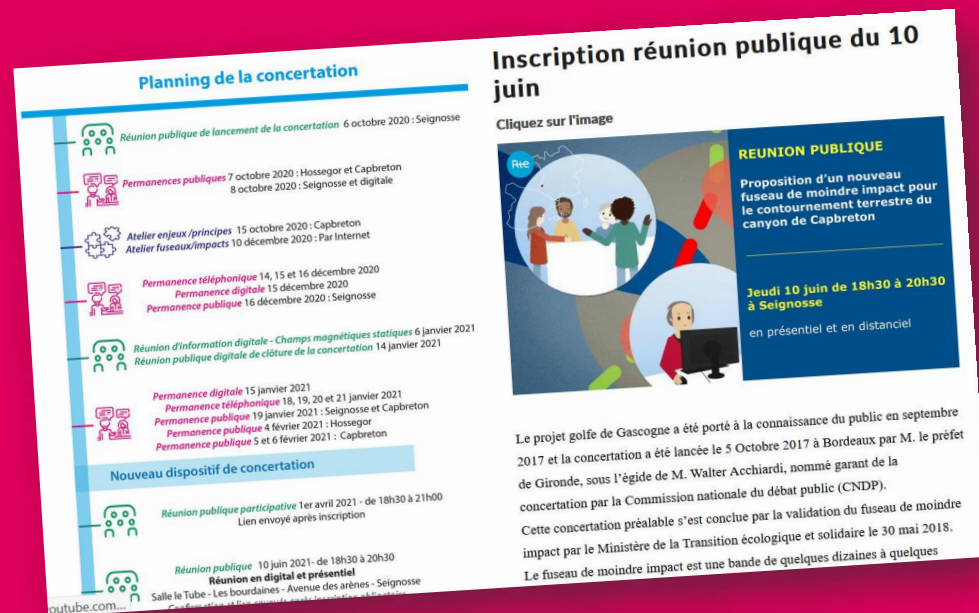
Collectivités ...

CONTACTER LES GARANT.E.S

walter.acchiardi@garant-cndp.fr
marion.thenet@garant-cndp.fr

Des outils au service du partage et de l'information

Un site internet d'information



Une plateforme de participation Accessible depuis le site internet Fermeture en écriture le 17 Juin 2021



Rendez-vous sur :
www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne